La Gazette en Yvelines

N°114
Mercredi 31 janvier 2018
lagazette-yvelines.fr

Hebdomadaire gratuit d'informations locales

De nombreuses communes ont connu des inondations depuis mercredi dernier. Le pic de la crue, repoussé à plusieurs reprises, est actuellement attendu pour mercredi dans le Mantois.

Quand la Seine déborde, la vallée finit sous l'eau



Actualités - P.2 -3

Actualités p.5

ROSNY-SUR-SEINE



Le maire Michel Guillamaud disparaît à 73 ans

Dossier p.4

VALLEE DE SEINE



Ces maires condamnés à laisser leurs opposants s'exprimer



Actualités p.6

VALLEE DE SEINE
Distributeur de pain cherche boulanger



Actualités p.7

VILLENNES-SUR-SEINE
Vers une sortie de crise au conseil municipal ?



Actualités p.8

VALLEE DE SEINE
Les surveillants de prison inquiets pour leur sécurité

P. 7 VALLEE DE SEINE **RD 190 élargie entre Carrières et Triel**

P. 8 CHANTELOUP-LES-VIGNES **L'Arche prend rapidement forme**

P. 8 VALLEE DE SEINE **GPSEO, des voeux sous le signe de l'optimisme**

P. 9 PORCHEVILLE **Les parrains d'EDF prêts à retenter l'expérience**

P. 9 VALLEE DE SEINE **Port : les opposants dénoncent l'appel du préfet**

P. 10 YVELINES **Des gendarmes 2.0 pour travail « en instantané »**

P. 14 ANDRESY **Un joyeux bazar contre le cancer**

lagazette-yvelines.fr

Vous êtes entrepreneur, commerçant, artisan, vous désirez passer votre publicité dans notre journal ? Faites appel à nous.

09 54 82 31 88 le@lagazette-yvelines.fr

VALLEE DE SEINE Quand la Seine déborde, la vallée finit sous l'eau

Contrairement à Paris, la vallée de Seine yvelinoise connaît une crue nettement supérieure à celle de 2016. Repoussé à plusieurs reprises, le pic de cet épisode de crue est attendu pour mercredi 31 janvier. De nombreuses communes connaissent en ce moment même des inondations importantes, et ont dû déclencher des évacuations. Les habitants concernés par la crue ne sont épargnés ni par l'eau, ni par les coupures d'électricité et de gaz.

LIMAY



LA GAZETTE EN YVELINES

Ce lundi 29 janvier à 8 h, le niveau de la crue était situé « à 6,64 mètres contre 6,54 mètres la veille », indique la Ville sur son site. Elle fait également savoir que « le gaz a dû être coupé au niveau des habitations du quai aux Vins », à l'entrée de la ville. « Pour le moment, aucun foyer ne souffre de coupure d'énergie », poursuit-elle toutefois.

JUZIERS



LA GAZETTE EN YVELINES

Les îles de Juziers, Mézy-sur-Seine et Meulan-en-Yvelines ont été inondées dès vendredi 26 janvier. Ce matin-là, la quasi-totalité des résidents de deux copropriétés représentant près de 500 logements avaient ainsi quitté les lieux alors que l'eau léchait le pied des maisons et chalets. L'électricité a été coupée aussi vendredi, sauf dans la partie centrale de l'île de Juziers.

MERICOURT



LA GAZETTE EN YVELINES

A Méricourt, en aval de Mantes-la-Jolie, la crue a rapidement engendré l'ouverture du barrage en Seine, à l'instar des autres ouvrages du fleuve. Mais la mise en place du dispositif communal de préparation à la crue a été singulièrement compliquée par la survenue, mardi 23 janvier, d'un effondrement de passerelle. « Nous avons frôlé la catastrophe ! », a commenté sur Facebook le maire Philippe Geslan (SE).

MANTES-LA-JOLIE



LA GAZETTE EN YVELINES

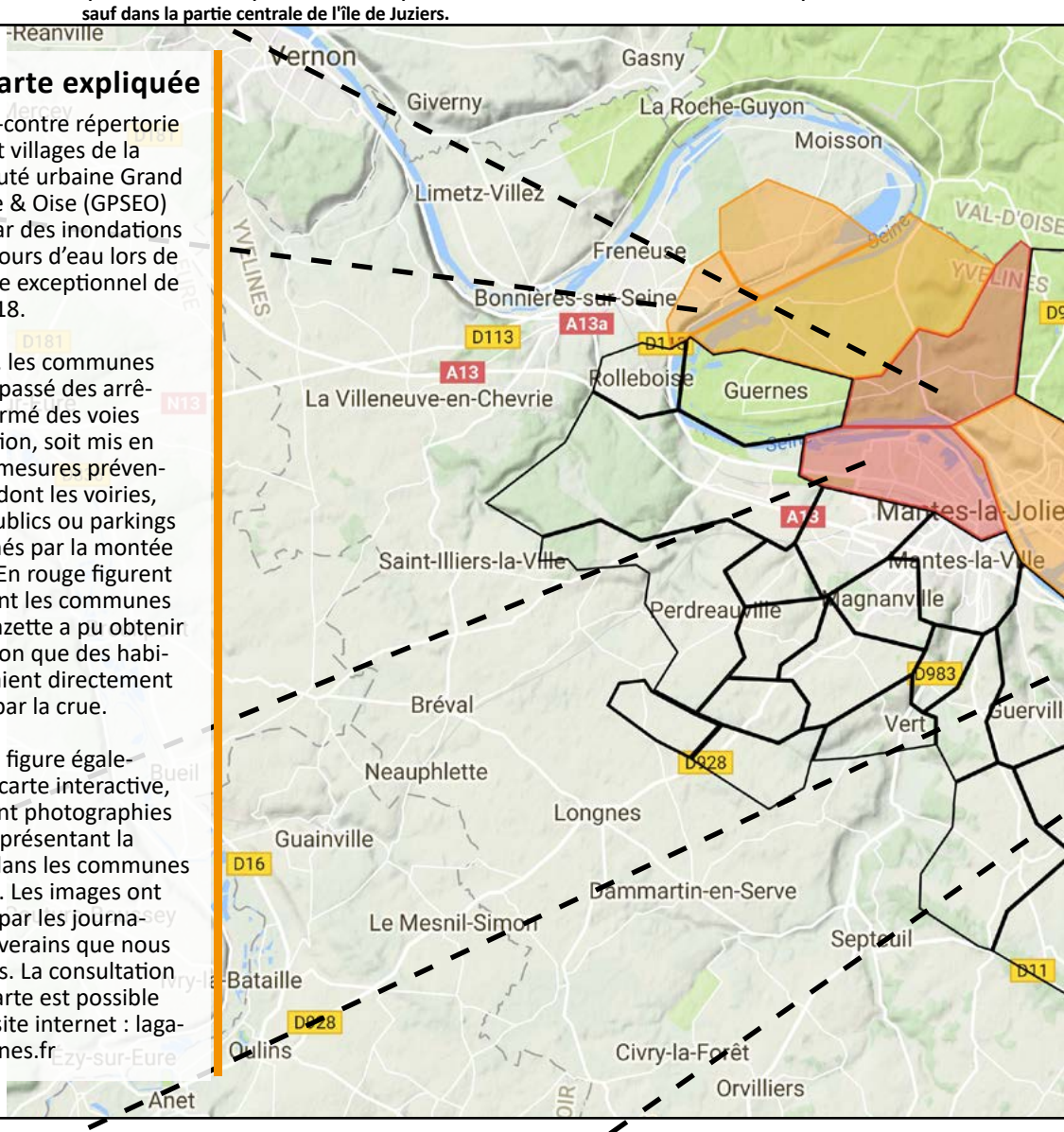
Dès jeudi, la municipalité mantaise a dû bloquer les accès au chemin piétonnier des berges de Seine (photo). Il est aujourd'hui totalement submergé par l'eau, qui envahissait également ce lundi, certains parkings souterrains des nouvelles résidences des bords de Seine. Sur les îles, des équipements publics et privés ont été fermés en fin de semaine dernière, tandis que le Hall 5 du Parc expo, sur l'île l'Aumône, était inondé ce lundi.

Notre carte expliquée

La carte ci-contre répertorie les villes et villages de la communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise (GPSEO) touchés par des inondations liées aux cours d'eau lors de cet épisode exceptionnel de janvier 2018.

En orange, les communes ayant soit passé des arrêtés, soit fermé des voies de circulation, soit mis en place des mesures préventives, soit dont les voiries, espaces publics ou parkings sont touchés par la montée des eaux. En rouge figurent uniquement les communes dont La Gazette a pu obtenir confirmation que des habitations étaient directement touchées par la crue.

Sur le web figure également une carte interactive, comprenant photographies et articles présentant la situation dans les communes impactées. Les images ont été prises par les journalistes ou riverains que nous remercions. La consultation de cette carte est possible sur notre site internet : lagazette-yvelines.fr



EPONE -MEZIERES



LA GAZETTE EN YVELINES

Distinguer la Seine des champs n'est pas évident pour les automobilistes qui empruntent l'A13 entre Epône et Guerville, de manière plus importante encore qu'en 2016. L'eau est montée par capillarité et une grande partie des champs sont encore de vastes étendues d'eau. Les agriculteurs espéraient la semaine dernière que les « cultures ne seront pas noyées trop longtemps ».

LES MUREAUX



LA GAZETTE EN YVELINES

De part et d'autres du pont de Meulan, plusieurs rues ont été inondées et donc fermées à la circulation. C'est également le cas du parc de l'Oseraie. Dimanche 28 janvier, la municipalité indiquait que « des premières coupures d'électricité et évacuations ont déjà été opérées et d'autres sont à venir ». La base de loisirs de Verneuil-sur-Seine et toutes ses voies d'accès ont également été inondées.

Retrouvez de nombreux articles consacrés à la crue, diffusés en direct, sur lagazette-yvelines.fr comme sur notre site yvelinois tr78.fr.

MEULAN-EN-YVELINES



LA GAZETTE EN YVELINES

Samedi 27 janvier, la direction de l'hôpital de Meulan-Les-Mureaux a terminé l'évacuation des 86 patients du site Henri IV, situé sur l'île du Fort. Les patients ont été transférés vers d'autres hôpitaux ou sont rentrés chez eux. Son directeur, Frédéric Mazurier, a indiqué au Parisien craindre surtout que les accès routiers, par le pont de Meulan, ne soient limités ou coupés. Sur la rive droite, la municipalité a réquisitionné le gymnase des Annonciades pour héberger les habitants évacués.

VERNOUILLET



JEAN PIERRE GRENIER

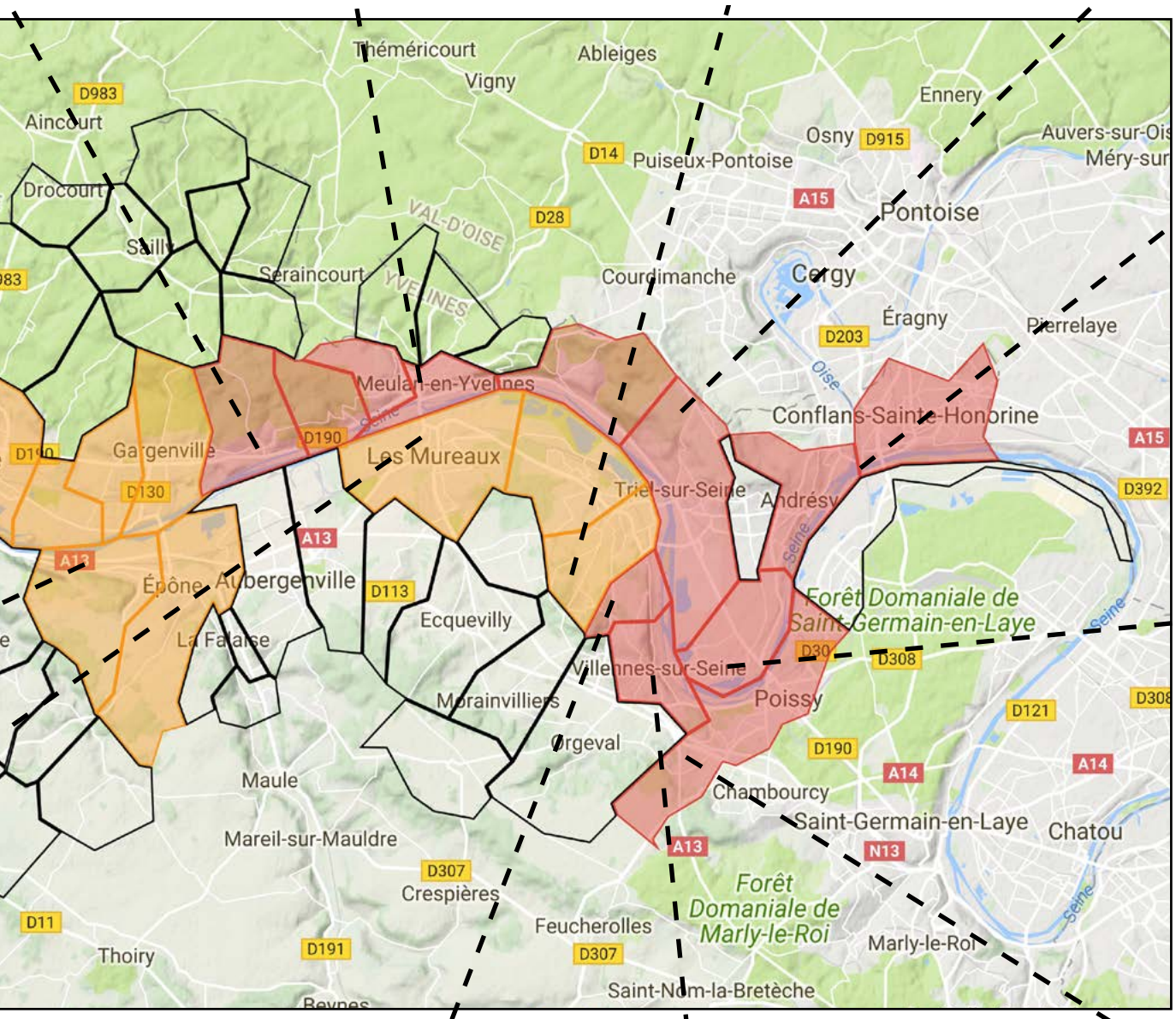
Durant le week-end et ce lundi encore, « les remontées capillaires s'accentuent » sur le secteur de la zone d'activités de la Grosse pierre, témoigne Jean-Pierre Grenier, riverain vernolitain et président de l'association Bien vivre à Vernouillet. « Pour l'instant, l'eau est encore entre 30 et 50 cm par rapport au parking du Carrefour market », décrit-il. Et de poursuivre : « Bien que le niveau d'eau dans les champs a encore augmenté, ces derniers remplissent toujours leur rôle de zone d'extension de la crue pour le bas de Vernouillet. »

TRIEL-SUR-SEINE



JEAN PIERRE GRENIER

La rive gauche a été fermée ce lundi 29 janvier à la circulation piétonne et automobile. « Les services municipaux ne sont plus en mesure d'intervenir sur ce secteur. Une barque a été mise sur place à disposition des pompiers par la Ville pour une intervention éventuelle » détaille la mairie sur son site. Sur la rive droite, une partie du quai Auguste Roy a été fermée à la circulation ce lundi et la municipalité recommande aux parents d'élèves des écoles Notre-Dame et Jules Verne de « privilégier le covoiturage et les circulations piétonnes ».



CONFLANS-SAINTE-HONORINE/ANDRESY



LA GAZETTE EN YVELINES

A la confluence de la Seine et de l'Oise, la situation est critique, le niveau de la crue ayant dépassé celui de 2016. Quelques péniches ont été évacuées et le pont de Fin d'Oise en direction d'Andrésy a été fermé à la circulation. La municipalité déplore également le vol de passerelles, indispensables aux bateliers pour accéder à leurs bateaux. A Andrésy, ce lundi matin, les premiers rez-de-chaussée commençaient à être inondés et l'électricité a été coupée sur l'avenue du Général de Gaulle, au quai de l'Oise et rue Louis Desavis.

CARRIERES-SOUS-POISSY



LA GAZETTE EN YVELINES

Selon la municipalité, le pic de crue était attendu ce lundi ou ce mardi à Carrières-sous-Poissy, où plusieurs rues et voies ont été fermées à la circulation. Lundi 29 janvier, l'ensemble des services publics restaient ouvert mais le réseau de bus connaissait une « très forte perturbation » avec des risques de retard sur l'ensemble du réseau.

MEDAN



LA GAZETTE EN YVELINES

Sur les berges, rue de la Seine et le quai de Seine entre autres, l'eau rendait l'accès aux habitations difficile. Patrick, habitant le quartier depuis « 26 ans », ne cachait pas son agacement dans la matinée du 26 janvier et témoignait avoir « un mètre d'eau au rez-de-chaussée » Par craintes des pannes d'électricité, la municipalité à mis à disposition l'hôtel de ville pour ceux qui souhaiteraient travailler. Le 25 janvier, la montée des eaux avait engendré l'évacuation d'une personne isolée.

VILLENNES-SUR-SEINE



LA GAZETTE EN YVELINES

Plusieurs centaines d'habitations sont touchées et leurs habitants ont été évacués. Un numéro vert a été mis en place : 01 39 08 25 49. Il est possible d'être hébergé à Poissy, au gymnase Caglione ou bien au complexe sportif de Villennes-sur-Seine. Des chambres seront disponibles au Novotel d'Orgeval à partir de ce mercredi et à partir du vendredi 3 février pour le Campanile villennois. A Morainvilliers, les Petits frères des pauvres ont mis à disposition les 26 chambres de leur centre d'accueil. Il est également possible pour « les Villennois volontaires » d' accueillir les sinistrés.

POISSY



LA GAZETTE EN YVELINES

L'eau est fortement montée à Poissy, notamment sur l'île des Migneaux où les îliens sont habitués aux crues. Dès le début de la semaine dernière, l'eau y a largement gagné les routes et de nombreux jardins. Côté terre, dimanche 28 janvier, la crue a forcé la fermeture notamment de la RD190 sous le pont SNCF, occasionnant d'importantes difficultés de circulations ce lundi. La municipalité pisciacaise était sur le pont dès la première alerte et a rapidement ouvert un centre d'hébergement d'urgence.

VALLEE DE SEINE Ces maires condamnés à laisser leurs opposants s'exprimer

A deux reprises ces dernières semaines, les juges ont sanctionné leur comportement vis-à-vis d'opposants associatifs et politiques. A Juziers comme à Carrières-sous-Poissy, Philippe Ferrand (SE) et Christophe Delrieu (DVD) acceptent la décision du tribunal administratif, mais la regrettent.



LA GAZETTE EN YVELINES

Les deux maires déplorent cependant des décisions qui renforcent la libre expression des associations et groupes politiques en confirmant à nouveau la jurisprudence en la matière.

Ces derniers mois, le tribunal administratif de Versailles a condamné des municipalités de vallée de Seine n'ayant pas donné suffisamment de place à l'expression de leurs opposants. Dans les deux cas, les édiles concernés n'ont pas souhaité faire appel de ces décisions. Ils déplorent cependant ces décisions qui renforcent la libre expression des associations et groupes politiques en confirmant à nouveau la jurisprudence en la matière.

A Juziers, où l'ambiance politique reste relativement mesurée, l'association J'aime Juziers a obtenu le 30 novembre dernier un jugement obligeant la commune à la faire figurer au sein de l'annuaire des associations, ce qui a été promptement fait sur internet en attendant la parution de la prochaine édition papier. Si les juges ne donnent pas suite aux autres demandes de l'association, ils indiquent clairement qu'une association à but politique a les mêmes droits que les autres.

A Carrières-sous-Poissy, l'ambiance politique est de plus en plus déplorable au fil des années depuis les élections municipales de 2014. Le maire vient d'y être condamné à diffuser, dans le journal municipal, deux tribunes qu'il avait refusées en 2015 au motif qu'il les jugeait diffamatoires. Il annonce que s'il se plie à la décision du tribunal administratif rendue il y a quelques jours, il portera plainte pour diffamation contre ses deux opposants historiques et auteurs des tribunes, une fois celles-ci diffusées dans la prochaine édition.

Les associations issues de listes politiques ou menant à des listes politiques sont communes, leur acceptation comme associations par les municipalités souvent un peu moins. En vallée de Seine ces dernières années, l'on ne compte ainsi plus les responsables politiques s'étant vus refuser le prêt ou la location de salles municipales, toute présence dans les documents municipaux ou un stand au forum des associations.

Concernant Juziers, les juges du tribunal administratif se montrent extrêmement clairs. Ils ne retiennent que l'absence de présence dans les documents associatifs de J'aime Juziers, rejetant les autres demandes (de locations de salles, d'usage du photocopieur à disposition des associations et de pouvoir écrire des tribunes dans le journal municipal, Ndlr) faute de « *précisions suffisantes* » ou de « *lien avec les décisions annulées* ». Mais indiquent tout de même, dans leur jugement, ce qu'ils pensent des refus donnés aux associations au motif qu'elles sont politiques.

« *Si ces dispositions [du code général des collectivités territoriales] permettent au maire de refuser le prêt d'un local communal à une association pour des motifs tirés des nécessités de l'administration des propriétés communales, du fonctionnement des services ou du maintien de l'ordre public, elles ne lui permettent pas de fonder un refus sur le seul motif que l'association qui présente la demande aurait un caractère politique* », écrivent-ils ainsi des refus de salles dans leurs attendus.

Assos politiques : mêmes droits que les autres

Aujourd'hui, Didier Brély, président de J'aime Juziers, se montre plutôt satisfait de ce jugement rendu fin novembre, et espère pouvoir relancer l'association « *plus ou moins mise en sommeil en 2017* ». En effet, « *ne pouvant pas communiquer correctement et ayant eu à chaque fois des problèmes avec la mairie* », notamment pour louer des salles municipales, la quarantaine de membres actifs aurait perdu son allant.

« *La mairie nous "accuse" d'être une association politique. Ce n'est pas notre objet, même si au départ, la plupart des gens avaient participé à la liste Juziers rive droite aux municipales,* note le président. *Dans les esprits de beaucoup de gens, on dirait que le mot "politique" est sale.* » Selon lui, cette inimitié avec le maire est surtout dûe au fait que « *jusqu'à maintenant, il n'y avait qu'une liste sur Juziers* ».

En 2014, suite à un premier refus de salle essuyé par l'association, il formule un recours gracieux. Le retour est négatif. Alors, il décide en 2015 d'aller seul, sans avocat, demander justice au tribunal administratif. « *Il ne faut pas perdre courage et se dire que ça va coûter une fortune,* indique-t-il en pensant aux autre associations dans une situation similaire. *On n'a pas besoin d'avocat à partir du moment où on travaille correctement, maintenant, il faut avoir les arguments car vous risquez au minimum une sanction pécuniaire avec condamnation aux dépens.* »

Deux ans après, sans nouvelles de la procédure, il demande sa clôture au tribunal administratif qui attendait alors toujours le mémoire en défense de la municipalité. Une fois celui-ci reçu, le jugement tombe rapidement. « *Vous avez des personnes qui sont élues, qui font respecter la loi dans leurs communes, et qui bafouent la loi. C'est inadmissible* », analyse Didier Brély. Heureux de cette victoire judiciaire, il compte maintenant relancer l'association.

Le maire de Juziers Philippe Ferrand (SE) se dit, lui, « *un peu surpris qu'on oblige une commune à donner raison à une association qui dépose plainte parce qu'on ne veut pas publier des articles émanant de cette association* » dont une partie des membres sont issus de son opposition politique. « *Après, il y a eu un jugement, qui m'a demandé expressément de les mettre dans la liste des associations au même titre que les autres, ce que j'ai fait* », poursuit-il.

L'édile note que c'est la « *seule demande formulée* » par les juges, loin de la liste de griefs de J'aime Juziers, mais n'en montre pas moins une certaine incompréhension. « *Je regrette quand même qu'à un moment donné, les juges ne fassent pas la distinction entre une association vraiment apolitique et les associations politiques,* déplore-t-il. *Je pense qu'aujourd'hui, on oublie que les tribunaux n'ont pas le temps de gérer tous les problèmes, et qu'ils perdent beaucoup de temps avec ça.* »

L'atmosphère est bien plus tendue à Carrières-sous-Poissy, les opposants sont munis d'avocats, et de nouvelles procédures suivront probablement le jugement du 18 janvier annulant la décision du maire de ne pas publier deux tribunes de ses opposants dans l'édition de février 2015 du magazine communal. Les juges n'ont pas suivi les arguments du maire : ne jugeant pas les deux tribunes diffamatoires, et estimant qu'il n'est pas au maire d'en juger par ailleurs, ils l'obligent à les diffuser dans le prochain numéro.

Dans leurs attendus, les magistrats indiquent que « *ni le conseil municipal ni le maire de la commune ne sauraient en principe contrôler le contenu des articles publiés sous la responsabilité de leurs auteurs dans cet espace* ». Et ajoutent que même « *s'il présente un caractère manifestement, diffamatoire ou injurieux de nature à engager la responsabilité du maire* », ce dernier ne pourrait « *pour autant porter au droit d'expression des élus* » qui constitue « *une liberté fondamentale et une condition essentielle du débat démocratique* ».

Concernant le contenu des tribunes, en particulier celle présentée par le groupe d'opposition de l'ex-maire Eddie Aït (MR), le terme « *bêtise assurément* », qui a retenu l'attention de son successeur, fait selon les juges « *partie du niveau de polémique admissible entre adversaires politiques* ». Ils estiment donc que par son refus de publication, « *le maire de Carrières-sous-Poissy a porté une atteinte excessive au droit d'expression d'un élu* ».

Son prédécesseur, Eddie Aït, rappelle le refus de prêt de salles en 2014, l'absence d'invitations aux cérémonies patriotiques qu'il qualifie comme « *obstruction, gêne, entrave au fonctionnement de l'opposition* », et s'estime satisfait par le jugement. « *Il y a une jurisprudence, aujourd'hui existante, et qui clarifie les règles de dialogue dans l'opposition,* analyse-t-il. *Je crois que le jugement est assez éloquent, il considère qu'il y a une entrave à la liberté d'expression et que ça suffit. Vous avez le droit de considérer une tribune diffamante, mais pas de la censurer.* »

Le maire portera plainte en diffamation

L'autre opposant dont la tribune avait été refusée, Anthony Effroy (FI), se souvient d'avoir découvert l'absence de son texte en ouvrant le journal municipal : « *Il ne nous a pas prévenus, n'a pas apporté de modifications, il s'est contenté de publier les textes de loi liés aux propos diffamatoires.* » Lui estime « *totalement faux* » l'accusation de diffamation : « *Le fait qu'il n'ait jamais déposé de plainte au pénal pour diffamation montre bien que son argument n'était pas fondé.* »

Cette absence de plainte en diffamation devrait bientôt ne plus exister selon le maire Christophe Delrieu, qui ne fera pas appel de la décision des juges et publiera les textes incriminés. « *A partir du moment où ces tribunes vont être publiées et diffusées dans la ville, je m'autorise, en tant que maire, à porter plainte sur toutes les juridictions qui peuvent exister, sur toutes les lois qu'on trouvera pour condamner ce type de comportements, de propos injurieux et d'irrespect total,* assure-t-il en effet. *Tant pis pour eux !* »

A posteriori, il indique aujourd'hui qu'il « *aurait dû les inviter à les modifier* » plutôt que de supprimer leurs tribunes. « *Après, dans les temps impartis à publication, avec le bouclage, c'était un peu compliqué* », se souvient-il de février 2015. Il reconnaît par ailleurs que « *celle de Monsieur Effroy était moins sujette à ne pas être publiée* » car « *un élément était faux dans son titre mais le reste pouvait relever de la polémique politique* ». Il fait cependant remarquer une certaine clémence des juges, qui ne condamnent la Ville à aucune sanction pécuniaire.

« *A chaque fois, mes opposants sont en train de me faire passer pour le vilain petit canard* », note-t-il de la fort étouffante ambiance politique à Carrières-sous-Poissy. Comme un témoin, il indique avoir longtemps été appelé fréquemment par le préfet auquel ses opposants avaient soumis leurs inquiétudes diverses.

Ayant prouvé « *les mensonges à deux reprises* » de son prédécesseur, et fait découvrir au représentant de l'Etat « *la condamnation* » d'Anthony Effroy dans une affaire d'agression sexuelle, il serait aujourd'hui nettement moins sollicité par le préfet des Yvelines.

Mais l'élu n'en critique pas moins le comportement de ses opposants, lui dont l'attitude est pourtant aujourd'hui parfois tout aussi virulente à leur égard, comme la décision rendue par le tribunal administratif. « *Je regrette profondément que ceux qui sont censés contrôler tout cet espace d'expression ne posent pas certaines limites,* estime Christophe Delrieu. *Je voudrais attirer l'attention du législateur français comme européen, et de tous les juges.* »

En bref

ILE-DE-FRANCE Crues : une cellule d'urgence pour les sociétés inondées

Ce lundi, la préfecture d'Île-de-France a annoncé l'ouverture d'une cellule d'urgence pour les entreprises franciliennes « impactées par les inondations ».

Alors que l'Île-de-France est confrontée depuis la semaine dernière à un important épisode de crue, ce lundi 29 janvier, la préfecture de région a annoncé l'ouverture d'une cellule d'urgence pour toutes les entreprises franciliennes *« impactées par les inondations »*. Les agents de la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (Direccte) guideront ensuite les entreprises vers le dispositif le plus adapté.

Plusieurs dispositifs

Parmi ces solutions, sont proposées *« l'activité partielle pour les entreprises ayant dû réduire ou suspendre leur activité, afin de placer leurs salariés en chômage partiel »* ; des *« dérogations au repos dominical ou la durée du travail pour permettre aux entreprises de nettoyer les dégâts occasionnés et reprendre leur activité au mieux »* ou encore des *« reports d'échéances fiscales ou sociales pour faire face à d'éventuelles difficultés de trésorerie »*. Pour toute demande de renseignements, il faut écrire à idf.continuite-eco@direccte.gouv.fr.

En image



LA GAZETTE EN YVELINES

MEDAN La plage de l'île du Platais sous l'eau

La seine a largement gagné le célèbre toboggan de la plage de l'île du Platais la semaine dernière. Dès le jeudi 25 janvier, cette île à cheval sur Médan, Villennes-sur-Seine et Triel-sur-Seine ; était déjà inondée en totalité par le fleuve en crue. *« On a les pieds dans l'eau, mais sinon, tout va bien,* sourit cet habitant du domaine de Physiopolis, qui occupe une moitié de l'île et compte, malgré une interdiction légale, quelques dizaines de résidents l'hiver. *On patauge un peu mais ça va, on a une culture de la crue sur cette île. »*

En bref

MANTES-LA-JOLIE La ville candidate pour une police de sécurité du quotidien

L'édile mantais Raphaël Cognet (LR) a récemment adressé un courrier au Premier ministre Edouard Philippe (LREM) allant dans ce sens.

Alors que l'expérimentation de la police de sécurité du quotidien devrait démarrer au début de l'année, l'édile mantais Raphaël Cognet (LR) a récemment fait savoir par communiqué que la ville était candidate à ce dispositif et a adressé un courrier au Premier ministre Edouard Philippe (LREM) allant dans ce sens.

« Mantes-la-Jolie possède une police municipale parmi les premières du département en termes d'effectifs et de moyens, détaille-t-il notamment dans le communiqué. *Le déploiement d'outils tels que la vidéoprotection, la création d'une brigade canine, l'armement des agents, ont contribué à la rendre à la fois efficace et présente sur le terrain. »*

L'instauration d'une police de sécurité du quotidien permettrait selon la Ville *« de garantir à tous les Mantais un cadre de vie tranquille et apaisé »*. Le dispositif *« semble être en mesure de répondre aux attentes des habitants et aux besoins du territoire, s'il permet d'accroître les effectifs et les moyens mobilisables sur le terrain »*, conclut Raphaël Cognet.

ROSNY-SUR-SEINE Le maire Michel Guillamaud (SE) disparaît à 73 ans

Il avait été hospitalisé dès le début de ses vacances à la Réunion. Il y est décédé dimanche matin, et sera enterré dans quelques jours à Rosny-sur-Seine.

Il y a quelques jours, la mairie avait annoncé par un communiqué laconique que l'édile SE de Rosny-sur-Seine, Michel Guillamaud, n'était pour l'instant plus en mesure de remplir ses obligations. Ce dimanche, la municipalité apprenait son décès dans la matinée à l'hôpital de Saint-Denis de la Réunion. De nombreux élus des communes voisines ont exprimé leurs condoléances envers l'édile, qui avait 73 ans et était élu à Rosny-sur-Seine depuis 1977.

« Un homme attachant »

Rapatrié cette semaine, son corps sera incinéré puis enterré au cimetière communal, dans le caveau familial de cette vieille famille rosnéenne d'agriculteurs. Une messe d'enterrement doit être donnée dans les prochains jours, sa date précise n'est pas encore connue. Depuis le 12 janvier, sa première adjointe, Sylvie François, assure l'intérim, mais un nouveau maire doit maintenant être élu sous quinzaine au sein du conseil municipal, qui est pour l'instant prévu le 12 février.

« A la fois droit et malicieux »

Sauf surprise, le deuxième adjoint à la santé, à la communication et à la mutualisation, Pierre-Yves Dumoulin (LR), devrait prendre sa suite. Il ne souhaite pas s'exprimer sur le sujet pour l'instant. *« C'était un ami avant d'être un élu pour moi. J'avais aidé un peu pour sa campagne, sans me présenter,* se souvient-il des élections municipales de 2008 que Michel Guillamaud avait perdu face à François Descamps-Crosier (PS). *Je n'avais aucune expérience politique, ça a été mon mentor. »*

Lors des fêtes, comme bien des grands-parents, Michel Guillamaud, retraité et ex-directeur des ressources humaines chez Renault, est allé retrouver sa fille et ses petits-enfants. Mais, à peine débarqué de l'avion à la Réunion, il avait été hospitalisé pour une grave insuffisance respiratoire. Il est ensuite resté plusieurs semaines hospitalisé dans le service de réanimation de l'hôpital de Saint-Denis, avant de partir ce dimanche 28 janvier.

Election d'un nouveau maire

« Michel, on le connaissait bien ici, c'était un partenaire important, on s'associe à la douleur de la famille », commente ce lundi le nouveau maire de Mantes-la-Jolie, Raphaël Cognet (LR). *« Michel Guillamaud était un homme attachant, droit, un homme totalement dévoué à sa commune pour laquelle il a donné le meilleur de lui-même »*, a indiqué le président du conseil départemental Pierre Bédier (LR) sur Twitter.

« C'était quelqu'un de très déterminé, de manière un peu paradoxale, à la fois droit et malicieux, quand on ne le connaissait pas, ça pouvait être un peu un ours, dur d'apparence comme peut l'être un agriculteur, et au fond quelqu'un de très humain, se souvient avec émotion Pierre-Yves Dumoulin. *Les deux choses à retenir de lui politiquement sont qu'il s'est attelé, par des compressions et réductions budgétaires, à redresser les finances de la commune, et à faire en sorte que la commune respire un peu mieux en revenant sur beaucoup d'excès en matière d'urbanisme. »*



ILLUSTRATION / LA GAZETTE NEYVELINES

Une messe d'enterrement doit être donnée dans les prochains jours, sa date précise n'est pas encore connue.

VALLEE DE SEINE Distributeur de pain en libre-service cherche boulanger

Les communes rurales de Jumeauville, Hargeville, Bazemont et Andelu veulent installer des distributeurs de pain. Les machines sont trouvées, mais pas le boulanger pour les alimenter.

Plusieurs communes rurales ne disposant pas de boulanger œuvrent ensemble pour installer des distributeurs de pain en libre-service. L'objectif est de permettre à leurs habitants de pouvoir acheter du pain sans avoir à parcourir plusieurs kilomètres. Si le fournisseur de machines est déjà trouvé, ces communes peinent à trouver un boulanger intéressé pour les approvisionner.

Dans la zone de couverture de *La Gazette*, Hargeville et Jumeauville souhaitent mettre en place ce service. Ces deux communes travaillent avec celles de Bazemont et d'Andelu, qui disposaient d'un distributeur à pain il y a encore deux ans. C'est également le cas de Hargeville qui avait un distributeur de pain jusqu'en 2016.

« *La petite entreprise qui nous l'alimentait a arrêté,* regrette Geneviève Duval (LR), première adjointe à Hargeville, du retrait de la machine. *D'après le loueur de machine, on faisait 40 à 45 baguettes par jour. Sauf que le boulanger disait que c'était pas rentable. Le loueur, lui, dit que c'est intéressant financièrement.* »



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

« J'ai fait le tour des boulangers autour de chez nous et ils disent tous que ce n'est pas intéressant, donc ils ne veulent pas », soupire l'élue, qui espère trouver un artisan pour remplir les distributeurs.

« 40 à 45 baguettes par jour »

Afin de rendre l'opération plus attractive pour le vendeur de pain, depuis plusieurs mois, Hargeville, Bazemont, Andelu et Jumeauville se sont regroupées sur ce projet. Si cette dernière n'a jamais eu de distributeur de pain, son maire se montre intéressé, surtout depuis la fermeture du dernier commerce. Lors de son conseil municipal de septembre, la municipalité jumeauvilloise avait même annoncé l'installation prochaine du dispositif « *pour une période d'essai de trois mois* ».

Le maire de Jumeauville, Jean-Claude Langlois (SE), apprend qu'un boulanger « *était prêt à fournir* » les communes mais « *s'est désisté au dernier moment* ». L'édile explique rechercher actuellement un boulanger ou une autre solution pour avoir un distributeur de pain. « *Normalement, ce distributeur à pain devrait fonctionner là,* rappelle Jean-Claude Langlois. *Espérons que sur l'année 2018, il y ait une solution, sinon ce serait un projet qui tomberait à l'eau.* »

Alors que la municipalité hargevilloise espère depuis plus d'un an pouvoir proposer à nouveau un distributeur aux habitants, elle n'arrive pas à trouver un nouveau boulanger prêt à le remplir quotidiennement. « *J'ai fait le tour des boulangers autour de chez nous et ils disent tous que ce n'est pas intéressant, donc ils ne veulent pas* », soupire Geneviève Duval.

« Solution de proximité »

Jean-Claude Langlois souhaite cette installation « *qui pourrait rendre service aux gens pour avoir du pain à n'importe quel moment* » et serait une « *solution de proximité* ». Et de rappeler : « *Aujourd'hui, sur la commune, malheureusement, on n'a plus de commerce. Il y avait un café-restaurant qui faisait dépôt de pain et est fermé depuis un an.* » Les Jumeauvillois sont donc désormais obligés de parcours plusieurs kilomètres pour obtenir du pain.

Une raison qu'évoque également Geneviève Duval du côté de Hargeville. « *On a beaucoup de personnes ici qui vont exprès à Septeuil ou à Thoiry le matin pour chercher leur baguette, c'est une contrainte* », souligne l'élue. Geneviève Duval regrette d'autant plus le distributeur à Hargeville qu'elle soutient que « *ça marchait bien* ». En plus des habitants de la commune, d'après la première adjointe, « *beaucoup de gens de passage venaient chez nous, sur leur route* ».

En bref

TRIEL-SUR-SEINE

Une maison médicale début 2019

Située dans le centre-ville, elle comprendra notamment « cinq cabinets de médecine générale ».

Le projet de maison médicale initié par l'équipe municipale est sur le point d'aboutir. Dans un communiqué de presse, la Ville annonce une ouverture « *au premier semestre 2019* » et accueillera « *plusieurs disciplines médicales et para-médicales* » dont « *cinq cabinets de médecine générale* », « *un pôle kinésithérapeute-podologie* », un « *pôle dentaire* » et un « *pôle orthophoniste-orthoptiste* », détaille la municipalité.

« Un équipement très attendu »

Cette maison médicale sera implantée sur un terrain de « *730 m²* » situé dans le centre-ville triellois, dans l'immeuble autour du bureau de Poste. Les cabinets seront situés dans les étages ainsi que dans une nouvelle extension.

Le projet a pour objectif de « *compenser le départ en retraite de plusieurs médecins et de proposer aux professionnels de santé des conditions d'exercice en phase avec leurs attentes* », poursuit la municipalité. « *C'est un équipement très attendu des Triellois qui connaissent au quotidien des difficultés d'accès aux professionnels de santé* », explique Michel Poirot, adjoint à l'urbanisme.

Indiscrets

En matière de communication, la vallée de Seine compte un véritable maître depuis que Karl Olive (DVD) a été élu maire de Poissy en 2014. Comme lors de la crue de 2016, celui-ci a déployé les grands moyens, lui permettant notamment d'apparaître dans de nombreux médias nationaux. Il présente aussi lui-même des points d'information en vidéo sur les réseaux sociaux. Le plus bel hommage lui est rendu par ses homologues, qui se mettent à l'imiter : Laurent Brosse (LR) et Raphaël Cognet (LR), maires de Conflans-Sainte-Honorine et de Mantes-la-Jolie, font désormais également des *« points crue »* en vidéo. En attendant de passer eux aussi sur *BFMTV* ?

Depuis que *Le Parisien* a révélé la préparation de deux listes aux élections municipales à Mantes-la-Ville, dirigée par le FN, le personnel politique de la commune est en ébullition. Saïd Benmouffok, s'est fendu d'un long démenti (laissant cependant la porte ouverte à une future participation, Ndlr), lui qui était placé comme futur colistier du premier adjoint de Brueil-en-Vexin Philippe Pascal, sous l'égide du président du conseil départemental Pierre Bédier lui-même.

« Je ne ferai plus aucun commentaire jusqu'en septembre 2019 », indiquait l'ex-maire PS Monique Brochot, à qui la rumeur publique prête l'idée de ne pas se représenter, vendredi dernier lors des voeux de la communauté urbaine. *« Pareil pour moi ! »*, abondait à ses côtés celle qui lui à précédé à la tête de la mairie, Annette Peulvast, dont une alliance en discussions avec Eric Visintainer (LR) a été dévoilée dans la presse.

Mais la palme de l'invitation des perdants d'hier à ne pas se présenter revient à Jean-Luc Gastinel, chef d'entreprise et militant politique mantevillois, cette semaine sur Facebook. *« J'ai assisté aux tractations de l'entre-deux tours chez Mme Peulvast, dans le bureau de Mme Brochot, chez Messieurs Visintainer et Andreela,* indique-t-il des élections municipales de 2014. *Nous sommes tous responsables du résultat du second tour : égos démesurés, exigences ridicules, répartition des postes, allégeance au parti sont quelques raisons parmi d'autres de cet échec. »* A bon entendeur...

Il n'y a pas que les citoyens qui sont divisés au sujet du trajet du Tram 13 express (ex-TGO, Ndlr), dans ou en bordure de Poissy. A la mi-janvier, alors que le débat battait son plein à Poissy, le conseiller régional et ex-maire de Carrières-sous-Poissy, Eddie Aït (Mouvement radical) s'est fendu d'un tweet pour indiquer qu'il plaidait *« pour un retour au tracé initial, moins coûteux, plus pertinent et plus respectueux de l'environnement »*.

Il s'est immédiatement attiré les foudres de Patrick Meunier, adjoint délégué au développement à Poissy. *« Contre l'A104 et pour le tram-train et le fluvial en 2006, vous vous félicitez de l'annulation d'un projet de port à Carrières et pourquoi pas d'un autre à Conflans, et vous plaidez pour repousser l'accès des Carriérois à la Tangentielle Tram13 à l'opposé de Poissy »*, a-t-il ainsi sèchement commenté. *« Merci de l'attention portée à mes déclarations mais je vous invite à les lire correctement et dans leur intégralité et notamment sur le projet de port »*, lui a répondu Eddie Aït.



VALLEE DE SEINE RD 190 : la route va être élargie entre Carrières et Triel

Pour améliorer le temps de parcours des bus notamment, la RD 190 va être réaménagée, avec l'ajout de nouvelles voies entre Carrières-sous-Poissy et Triel-sur-Seine.

Gros changement en vue d'ici 2023 pour la RD 190 entre le pont de Poissy, à l'entrée de Carrières-sous-Poissy, et Triel-sur-Seine, route qui connaît de nombreux bouchons aux heures de pointe. La route départementale va être requalifiée en boulevard urbain sur cette portion de trois kilomètres.

Du pont de Poissy à la Fabrique 21 (section dite urbaine), la route va passer à six voies, dont deux dédiées aux bus. De la Fabrique 21 au rond-point du projet de liaison RD 30 - RD 190 (section dite interurbaine), la départementale sera en quatre voies.

Menée par le Département, l'opération est estimée à 19 millions d'euros TTC. Ce projet est en pleine concertation jusqu'au 16 février, et a donné lieu à une réunion publique à Triel-sur-Seine le jeudi 18 janvier. Parmi la quarantaine de présents, nombreux sont ceux à avoir demandé à ce que les voies réservées aux bus soient prolongées sur toute la partie de la RD190 réaménagée.

« 16 000 véhicules par jour »

« *Le contexte sur la RD 190 est que la circulation est difficile aux heures de pointe avec environ 16 000 véhicules par jour,* constate Jean-François Raynal (LR), conseiller départemental délégué aux mobilités, d'après qui ce sont 20 000 véhicules par jour qui sont attendus en 2025. *Dans ce contexte de fort développement, le Département a estimé qu'il fallait améliorer le temps de parcours de Chanteloup à la gare de Poissy.* »

Les objectifs de ce projet annoncés par le conseiller départemental sont donc de « *renforcer et améliorer la desserte des bus et recoudre le tissu urbain coupé par la RD 190* ». Pour permettre cela, l'ensemble des intersections qui jalonnent la portion requalifiée vont être entièrement réaménagées pour permettre « *un meilleur maillage Ouest-Est entre les quartiers* ».

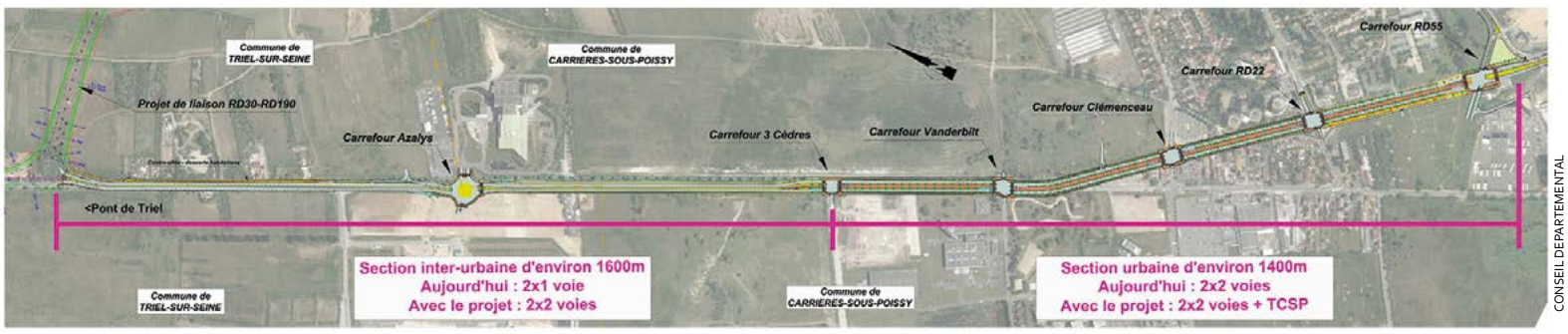
Au niveau de la section urbaine, la route va être élargie. Si la circulation restera en deux fois deux voies pour les automobilistes, deux voies dédiées aux bus vont être ajoutées au centre de la route. La section interurbaine quant à elle, qui est actuellement en deux fois une voie, va passer en deux fois deux voies pour « *fluidifier toutes les circulations* », indique le Département.

Mais cette section ne bénéficiera pas de voies dédiées aux bus, au grand dam de nombreux Triellois présents à la réunion du 18 janvier. « *Je crois que tous les Triellois sont ravis qu'on pense à fluidifier la circulation,* convient l'un d'eux. *Mais la prolongation de ces voies en site propre (voies dédiées au bus, Ndlr) me paraît évidente.* » Le maire de Triel-sur-Seine, Joël Mancel (DVD), a de son côté signalé que « *cette prolongation avait fait partie de nos remarques* ».

Des voies dédiées aux bus plus longues demandées

« *On a fait une étude de circulation qui intègre tous les projets, qui a montré que le secteur pour lequel on n'a pas prévu de site propre, on double déjà la capacité de la route,* répondent les responsables du projet. *Et c'est largement suffisant pour absorber l'augmentation de trafic prévu. On a fait un site propre où c'était nécessaire.* »

Interrogé sur la largeur de cette route réaménagée, le Département répond qu'une emprise de 26 m de large sera nécessaire : « *On aura, ponctuellement et localement, des acquisitions foncières à faire pour réaliser les aménagements.* » Jean-François Raynal annonce que « *l'objectif du Département est de démarrer les travaux en 2021, qui devraient durer deux ans* ». Le coût de l'opération, 19 millions d'euros, sera financé par le Département, la Région et la communauté urbaine.



CONSEIL DEPARTEMENTAL

Les objectifs de ce projet annoncés par le conseiller départemental sont donc de « renforcer et améliorer la desserte des bus et recoudre le tissu urbain coupé par la RD 190 ».

En bref

MEULAN-EN-YVELINES

Voisins vigilants : « un outil complémentaire » pour la sécurité

La commune a rejoint récemment le dispositif et y voit un outil en plus pour lutter contre les incivilités et l'insécurité.

La commune a voté lors du conseil municipal de décembre son adhésion au dispositif Voisins vigilants et solidaires. Le lancement a été officialisé lors d'une réunion publique le 22 janvier, devant près d'une trentaine de Meulanais. « *On a déjà déployé énormément de choses pour la sécurité, c'est un outil complémentaire qui implique les habitants* », souligne Cécile Zammit-Popescu (LR), maire de la commune, rappelant qu'il s'agissait d'une « *promesse de campagne* ».

En devenant « *Mairie vigilante et solidaire* » pour « *environ 2 000 euros par an* », en plus des panneaux installés en entrée de ville, la maire attend de ce dispositif qu'il soit « *un lien direct et très rapide entre les habitants et la mairie, et dans les deux sens* ». Le public, visiblement intéressé, n'a pas manqué de questions sur l'utilisation de ce réseau social qui leur permet d'être en lien avec leurs voisins s'ils constatent une situation anormale.

Un habitant, hésitant à rejoindre la dispositif, s'est montré résigné : « *Je ne compte plus le nombre de fois où j'ai été volé. Je ne vais même plus au commissariat, je perds trop de temps.* » Au jour de la réunion, 25 Meulanais étaient inscrits sur le site internet Voisins vigilants.

VILLENNES-SUR-SEINE

Vers une sortie de crise au conseil municipal ?

Le conseil municipal pourrait retrouver sa stabilité suite à un accord trouvé entre le maire et les représentants des autres listes, pour constituer une nouvelle majorité.

Le feuilleton politique du conseil municipal villennois serait en bonne passe de trouver un dénouement. Les tractations du maire DVD Michel Pons semblent avoir abouti à un accord avec le groupe d'opposition de Pierre-François Degand (LREM), ainsi qu'avec la liste de Jean-Michel Charles (LREM), qui avait fusionné avec la liste Pons pendant l'entre-deux tours des municipales de 2014.

La fronde avait débuté lors du conseil municipal du 21 décembre, où Michel Pons avait été mis en minorité, les élus ayant rejeté à une large majorité les 13 délibérations du jour. Mais les tractations réalisées en coulisses par le maire, pour reconstituer une majorité composée des trois listes, dirigent la commune vers une sortie de crise.

Michel Pons, Jean-Michel Charles et Pierre-François Degand l'ont confirmé à *La Gazette* en marge des vœux yvelinois de La République en marche (voir page 9), qui se sont déroulés à Villennes-sur-Seine le 27 janvier. Tous trois y ont assisté : Michel Pons en tant que maire de la commune où l'événement était organisé, et les deux autres élus comme membres du mouvement.

Regrouper « les trois sensibilités de 2014 »

« *L'objectif affiché, c'est d'organiser une équipe opérationnelle, qui regroupe largement les trois sensibilités de 2014, pour finir le mandat et les projets engagés,* annonce l'édile, optimiste sur la fin de ce feuilleton d'ici au prochain conseil municipal du 15 février. *On discute sur les conditions pour mettre en œuvre les chantiers avec de la coopération et de la communication. Pour l'essentiel, je pense que c'est acquis.* »

Le maire confirme que le conseil municipal va connaître « *quelques petits aménagements dont je ne peux pas parler maintenant* ». Et de préciser : « *Il n'y aura pas des changements que dans l'équipe, mais aussi dans le fonctionnement. On va refixer les règles du jeu, qui soient améliorées par rapport au passé.* »

« On va retrouver de la stabilité »

Cet épisode est « *terminé* » certifie également Jean-Michel Charles. « *Un accord a été passé entre le maire et un certain nombre d'élus,* assure-t-il, sans vouloir en dire plus sur la teneur exactes des échanges. *On va retrouver de la stabilité. Les gens ne nous ont pas élus pour qu'il y ait des bagarres entre nous, il y a besoin d'une majorité pour traiter les problèmes qui se passent dans notre commune, notamment sur les questions d'urbanisme.* »

« *Le maire a su nous rassembler pour finir ces deux dernières années,* abonde Pierre-François Degand. *L'opposition que nous représentons entre dans la majorité.* » Ce dernier évoque « *des accords sur certains projets* », mais prévient qu'il continuera d'afficher ses positions si besoin. « *On va travailler en bonne intelligence* », insiste l'élu jusque là d'opposition. Et d'ajouter, mentionnant également l'urbanisme : « *Bien sûr, il y a une solidarité qui va s'opérer sur les sujets normaux, et sur les sujets sensibles, ça se discutera âprement.* »



LA GAZETTE EN YVELINES

Les représentants des trois listes des dernières élections municipales semblent s'être mis d'accord pour constituer une majorité ensemble, et finir le mandant en cours.

VALLEE DE SEINE Poissy – Porcheville : les surveillants de prison inquiets pour leur sécurité

La prison de Poissy était bloquée mardi 23 janvier, Porcheville est entrée en grève ce vendredi. Une revendication surpasse toutes les autres : plus de sécurité.

De la maison centrale de Poissy à l'Etablissement pénitentiaire pour mineurs (EPM) de Porcheville, la colère gronde chez les surveillants de prison. Pourtant interdits de grève par leur statut, ceux-ci ont bloqué leurs établissements respectifs la semaine dernière, dans le cadre d'un mouvement de protestation intersyndical et national qui n'a toujours pas trouvé d'issue définitive (à l'heure de l'envoi de cette édition à l'impression, Ndlr).

Mardi 23 janvier, comme le lundi 22 janvier, ils sont une trentaine de surveillants présents devant les portes de la maison centrale de Poissy. Impossible au personnel non-gréviste d'entrer, des administratifs aux animateurs en service civique. Les grévistes dénoncent une prison vétuste, encore plus inadaptée aujourd'hui qu'elle reçoit de nombreux prisonniers d'une vingtaine d'années, plus violents que les « *anciens* » du grand banditisme habituellement plus calmes.

Vendredi dernier, après plusieurs jours d'hésitation, les surveillants porchevillois ont décidé de joindre le mouvement national. Leurs revendications portent elles aussi prioritairement sur leur sécurité, comme sur celle des autres intervenants tels professeurs et éducateurs. Ils déplorent ainsi la présence de jeunes détenus radicalisés, et de mineurs multi-récidivistes dans leur établissement conçu pour accueillir des primo-délinquants.

« *On se retrouve ici aujourd'hui car l'administration pénitentiaire fabrique de la violence,* commente sans fard ce délégué CGT * de la maison centrale de Poissy. *Ils ont des prisons vétustes, un manque de moyens sur les réinsertions. [...] Les surveillants absorbent cette violence avec comme seule arme un sifflet, il y a un manque de reconnaissance de notre métier, un manque de moyens en termes de matériel de sécurité, et surtout un manque d'écoute, on n'est pas suivis après les incidents.* »



LA GAZETTE EN YVELINES

« On est prévus pour des primo-délinquants, assure Stéphane Aubry de la genèse de cette prison pour mineurs. Le travail éducatif n'est pas le même, à l'intérieur, ça devient vraiment chaotique. »

Historiquement, la maison centrale de Poissy, réservée aux longues voire aux très longues peines, accueillait une population carcérale plutôt âgée. Alors, même si « *on a des locaux qui ne sont pas adaptés à une maison centrale* », entre « *murs qui tombent, manque d'alarmes et Motorola (talkie-walkie, Ndlr) qui fonctionnent mal* », jusqu'aux dernières années, l'ambiance y restait relativement paisible. Mais les temps ont bien changé.

Aujourd'hui, pour les 140 surveillants se relayant pour garder plus de 200 détenus, le travail est devenu une vraie sinécure. « *Quand je suis arrivé ici, début 2000, l'âge moyen de la population pénale était de 50 ans,* commente ce délégué * Ufap-Unsa (le syndicat a signé un accord avec le ministère samedi, Ndlr). *Là, elle est de 30 ans, avec beaucoup de détenus de 20 à 25 ans.* » Alors, environ 30 % des surveillants étaient en grève ce lundi-là.

Loin du flegme des « *professionnels* » du grand banditisme en détention, les nouveaux détenus se montreraient bien plus violents. « *Les plus anciens, ils en ont marre ! Ils ne peuvent pas faire leur détention comme ils veulent, et sont obligés de subir,* poursuit le délégué syndical. *Ils nous en parlent souvent, ils acceptent leur peine et ne peuvent la faire convenablement à cause de la jeunesse.* »

Problème : ces jeunes détenus manqueraient d'activités de réinsertions et de formations professionnelles. « *Les détenus se retrouvent livrés à eux-mêmes toute la journée et ne font rien* », regrette le délégué CGT. « *A Poissy, il n'y a pas beaucoup d'activités ou de travail,* abonde son collègue de l'Ufap-Unsa. *C'est l'ennui total, qui finit par nous agacer aussi. Les jeunes, du coup, sont là pour nous faire chier.* »

Selon ce dernier, ces jeunes détenus « *devraient être dans une autre maison centrale, plus moderne et plus sécurisée* » car « *ils sont ingérables* » dans la prison de Poissy. « *On voudrait avoir plus d'encadrement* », ajoute le délégué CGT, car « *on peut avoir des stagiaires sur lesquels ont met beaucoup de pression* » alors qu'ils sont chargés de surveiller « *des détenus super aguerris* ».

Certains des grévistes, afin d'échapper aux sanctions promises par le ministère, ont préféré se mettre en arrêt-maladie, comme c'était le cas vendredi à l'EPM de Porcheville. Là encore, les surveillants mettent l'accent sur la sécurité, alors que la prison pour mineurs a été marquée par de nombreuses agressions ces derniers mois. Une dizaine d'agents étaient en grève et ont bloqué l'entrée de l'établissement. « *Notre seul moyen de sécurité à l'heure actuelle est notre sifflet,* fait remarquer en montrant le petit ustensile de plastique Stéphane Aubry, trésorier du syndicat FO de l'EPM de Porcheville. *Tous les jours, il y a des problèmes en détention, insultes et menaces, de la part de détenus de droit commun mais aussi de détenus radicalisés.* »

Surveillant depuis trois ans à Porcheville, il pointe le départ de nombreux encadrants cette année, la présence autrefois inexistante de quelques détenus radicalisés religieusement, tout comme l'arrivée de délinquants multi-récidivistes, pour expliquer ce regain de violence. Si, à l'inverse de Poissy, les locaux de l'EPM sont modernes, il déplore ces changements rendant inopérants nombre des mesures éducatives pourtant prévues au sein de l'établissement.

Devant l'établissement, l'ambiance reste cordiale entre surveillants grévistes, enseignants, éducateurs et direction. Chacun semble comprendre les difficultés de l'autre, et accepte le blocage sans broncher. « *On est prévus pour des primo-délinquants,* assure Stéphane Aubry de la genèse de cette prison pour mineurs. *Le travail éducatif n'est pas le même, à l'intérieur, ça devient vraiment chaotique.* »

A Porcheville travaille une quarantaine de surveillants avec une douzaine de professeurs, éducateurs et personnels administratifs. « *Dans la salle de classe, on laisse un enseignant avec cinq mineurs, le seul moyen de défense possible, c'est une alarme portative* », indique le délégué syndical dans la salle de restauration du personnel. Quant aux prisonniers radicalisés, s'ils sont en général « *plus dans la retenue* » que leurs codétenus, « *quand ça pète, ça pète* », s'inquiète-t-il.

* Ces délégués syndicaux ont souhaité conserver un anonymat total pour des raisons de sécurité.

En bref

CHANTELOUP-LES-VIGNES L'Arche, le nouvel équipement culturel, prend rapidement forme

Grâce à sa conception et les matériaux qui le composent, la Ville se satisfait d'un temps de montage et d'un coût inférieur aux constructions habituelles.



LA GAZETTE EN YVELINES

La maire de la commune espère que la nouveau chapiteau « en dur » sera « livré en mars ».

Le long de l'avenue du Général de Gaulle, à l'emplacement de l'ancien chapiteau de la Compagnie des contraires situé à l'entrée de la cité de la Noé, la forme du nouvel équipement culturel communal devient reconnaissable au fil des jours. La municipalité se satisfait de son montage rapide et de son coût.

« *En conception béton et verre, ça aurait mis plus de temps et coûté plus cher* », souligne Catherine Arenou (LR), maire de la commune. Si les travaux ont commencé à l'automne, Catherine Arenou « *espère que la réalisation sera livrée en mars* ». Cette dernière indique également que le coût de l'équipement est « *d'environ 800 000 euros* ». Complété par le directeur des services techniques de la ville, qui précise : « *ça fait environ 1 500 euros/m², alors qu'actuellement les prix sont plutôt de 2 500 euros/m².* »

« L'Arche de Noé »

Baptisé l'Arche, ce centre culturel modulable de 600 m² et de 12 m de haut sera dédié aux arts scéniques et circassiens mais sera également ouvert à d'autres manifestations culturelles. Quant au nom de la structure, la maire rappelle qu'il a été choisi en concertation avec la conseil municipal des jeunes et ajoute : « *l'Arche, pour la forme, et on ne pouvait pas passer à côté de l'Arche de Noé.* »

En bref

VALLEE DE SEINE GPSEO : des voeux mantais sous le signe de l'optimisme

Devant 900 personnes réunies à Mantes-la-Jolie, le président de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise, Philippe Tautou, s'est félicité du dépassement des « divergences politiques ».

Pour ses premiers voeux aux personnalités (des voeux au personnel avaient été faits en 2017, Ndlr), la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO) avait mis les petits plats dans les grands au Hall 5 du Parc expo mantais. Son président, Philippe Tautou (LR), s'est surtout réjoui d'être parvenu à « *poser les bases d'une nouvelle façon de gouverner* » depuis la naissance de GPSEO en 2016.

« *Nous étions aussi soucieux de réussir à organiser le fonctionnement de cette fusion de six EPCI (intercommunalités, Ndlr) aux histoires si disparates,* a-t-il complété. *[...] Toutes les fondations sont désormais posées et nous allons poursuivre.* » Au rang des incertitudes financières, il évoque la « *baisse structurelle de la dotation globale* » (décidée par l'Etat, Ndlr) et la fermeture de la centrale EDF de Porcheville, « *qui nous prive dès cette année de 6,5 millions d'euros de recettes* ».


LA GAZETTE EN YVELINES

Son président, Philippe Tautou (LR), s'est surtout réjoui d'être parvenu à « poser les bases d'une nouvelle façon de gouverner » depuis la naissance de GPSEO en 2016.

Alors, s'il rappelle « *que nous ne ferons rien contre l'avis des communes* », il affirme sa volonté d'aménager : « *Notre ambition est de porter les grands projets, non pour flatter l'ego du président mais parce que la communauté urbaine est la seule à pouvoir les porter politiquement.* »

PORCHEVILLE Job academy : les parrains d'EDF prêts à retenter l'expérience

Durant trois mois, cinq demandeurs d'emplois ont été suivis par des salariés de la centrale porchevilloise, dans la cadre de la Job academy organisée par Face Yvelines.



LA GAZETTE EN YVELINES

Parmi les demandeurs d'emploi, tous ont souligné que leurs parrains leur avaient accordé « beaucoup de temps » lors de leurs rendez-vous.

« *Ce n'est pas parce que nous faisons aujourd'hui une réunion de clôture que vous devez arrêter tout contact.* » Avec ces mots, Francine Charloton, chargée de missions emploi au club de la Fondation agir contre l'exclusion (Face) Yvelines, clôturait la Job academy, parrainage entre cinq salariés de la centrale EDF et cinq demandeurs d'emploi, mis en place durant trois mois. Une initiative similaire est aussi menée avec les salariés de Veolia à Buchelay depuis le mois d'octobre.

Tous les filleuls ont ainsi pu s'exprimer sur ce qu'ils avaient appris lors de cette session, lors d'un bilan organisé le mardi 23 janvier à la centrale EDF. Mais pour les cinq salariés, dont la directrice du site, Anne-Marie Fernandes, l'expérience a aussi été enrichissante. Plusieurs sont prêts à retenter le parrainage et d'autres souhaiteraient le proposer dans leurs nouvelles unités.

« *C'est vrai que nous étions partis sur une formule plus courte puisque l'arrêt définitif de la centrale se fera à la fin du mois,* explique Anne-Marie Fernandes. *Mais c'était quelque chose de complètement nouveau* ». Tous les quinze jours, les filleuls ont rencontré leurs parrains et ont, en parallèle, participé à des ateliers animés par Face.

Lors de ce bilan, l'objectif était également de « *voir quelles pistes vous envisagez pour la suite* », souligne Francine Charloton. Parmi les demandeurs d'emploi, tous ont souligné que leurs parrains leur avaient accordé « *beaucoup de temps* » lors de leurs rendez-vous. Un vrai plus pour cet ingénieur au chômage : « *Pôle Emploi c'est 15 minutes, parfois 30 à 45 minutes, mais c'est très rare* ».

« Une diversité de profils »

Ce que Anta a apprécié de cette session, c'est d'être confrontée « *à une diversité de profils* ». La jeune femme travaille « *dans la communication et le marketing* », alors que Laurent, son parrain, est « *préventeur sécurité* » au sein de la centrale. Durant ces trois mois, ils ont surtout travaillé sur « *le CV, la lettre de motivation et le projet professionnel* » de la jeune femme.

« *Il avait un regard extérieur, de l'ancienneté dans l'entreprise, il m'a aussi permis de prendre plus confiance en moi* », poursuit-elle. Elle a ainsi passé plusieurs entretiens et est « *en attente* » de réponses. Pour son parrain, le bilan est concluant : « *Il y a un processus d'aider les gens, une démarche d'aide et de solidarité.* » Transféré prochainement sur un autre site, il va « *proposer* » de mettre en place ce dispositif dans sa nouvelle unité.

En bref

YVELINES En marche vers les prochaines échéances électorales

Pendant les vœux de La République en marche yvelinoise, organisés à Villennes-sur-Seine le 27 janvier, il a surtout été question de l'année à venir pour préparer les futures élections.



LA GAZETTE EN YVELINES

« Nous voulons aussi développer l'ancrage politique pour avoir un réseau d'élus le plus dense possible pour préparer les prochaines échéances électorales » , annonce Chaïness Taleb pour 2018.

Élus, adhérents, sympathisants, il y avait foule pour les vœux de la section yvelinoise de La République en marche ce samedi 27 janvier. Plus de 200 personnes ont rempli la salle des Arts de Villennes-sur-Seine, décorée aux couleurs de LREM pour l'occasion. Pendant les près de deux heures de prises de parole, si les réussites électorales de 2017 ont été évoquées brièvement, il a surtout été question des objectifs pour l'année à venir, avec en ligne de mire les futures élections.

« *Cette année, nous voulons développer l'ancrage territorial, c'est-à-dire avoir de plus en plus d'adhérents actifs,* déclare Chaïness Taleb, la référente départementale LREM, qui annonce à ce jour « *12 500* » adhérents inscrits à la lettre d'informations numérique du mouvement. *Nous voulons aussi développer l'ancrage politique pour avoir un réseau d'élus le plus dense possible pour préparer les prochaines échéances électorales.* »

« Avoir un réseau d'élus le plus dense possible »

Chaïness Taleb ajoute ainsi que le mouvement est « *en train d'identifier des talents pour préparer l'avenir* », soit de potentiels candidats aux prochaines élections, les Européennes, et à plus long terme pour les municipales.

VALLEE DE SEINE

Les opposants dénoncent l'appel du préfet

Après le rejet de l'arrêté préfectoral le 11 janvier dernier, le préfet a confié son intention de faire appel. S'ils rejettent cet avis, les opposants se montrent « sereins ».

Le 11 janvier dernier, le tribunal de Versailles annulait l'arrêté préfectoral autorisant la création du port industriel à la place de l'actuelle marina de plaisance Port Saint-Louis. Il a également annulé la déclaration d'intérêt général du projet porté par Ports de Paris. Le préfet des Yvelines, Serge Morvan, a confié au *Parisien* son intention de faire appel, dans les deux mois de délai impartis.

Lors d'une réunion organisée le 26 janvier dernier à la salle Grelbin à Triel-sur-Seine, les opposants, s'ils se sont montrés satisfaits des conclusions des juges, ont dénoncé cette intention de faire appel. Favorable au projet, le maire DVD de Carrières-sous-Poissy, Christophe Delrieu fustige lui la préparation de la défense par Haropa-Ports de Paris.

« *En général, les ports fluviaux vont dans le sens de la protection, c'est rare que les juges annulent,* souligne Maître Alexandre Faro, avocat au barreau de Paris. *Ils ont surtout reconnu des irrégularités au niveau de l'étude d'impact.* » Il se montre plutôt « *serein* », malgré le risque d'appel : « *En appel, c'est au ministère de l'environnement de défendre le projet.* »

« Dans le sens du développement touristique »

Pour le président de l'association Rives de Seine nature environnement et conseiller municipal (FI) à Carrières-sous-Poissy, Anthony Effroy, la décision des magistrats « *vient montrer que notre démarche était pour la défense de l'intérêt général* ». Egalement opposant, Olivier Daeschner, président de l'Association pour la protection et la tranquillité de l'environnement des rives de Seine souligne « *qu'il faut aller dans le sens du développement touristique* » et maintenir une activité de plaisance.

La municipalité trielloise, elle, avait pris position en 2013. « *Nous avions voté pour une réalisation d'un cahier des charges avec Ports de Paris, qui conditionnait l'avis favorable au projet* », se souvient Frédéric Spangenberg (DVG), adjoint à l'environnement et au développement durable. Face au manque de garanties, la Ville devrait exprimer lors de son prochain conseil municipal un avis défavorable à la poursuite du projet.

Dans l'assemblée, la dizaine de personnes présente penche également pour une « *inquiétude* » du préfet vis-à-vis des autres projets pensés dans la zone (autoroute A104, pont d'Achères, requalification de la RD 190 et Ecopôle, Ndlr). « *Ce projet est un saucisson,* s'agace un riverain. *A chaque rondelle on découvre quelque chose.* » Pour Guillaume Sebileau (DVD), conseiller municipal d'opposition à Verneuil-sur-Seine, le refus du port « *montrent qu'ils (Ports de Paris) sont incapables de se projeter* ».



LA GAZETTE EN YVELINES

« En général, les ports fluviaux vont dans le sens de la protection, c'est rare que les juges annulent », souligne Maître Alexandre Faro, avocat au barreau de Paris (à droite sur la photo).

« J'invite les élus écologistes à y réfléchir »

L'édile carrièrois, Christophe Delrieu reste lui favorable à la réalisation du port industriel, mais regrette la gestion du recours part Ports de Paris : « *Haropa sait très bien que toutes les activités qu'ils demandent dans leurs autorisations ne seront pas réalisées […] Ils demandent l'autorisation la plus large possible. Ils veulent être protégés juridiquement* ». Et de poursuivre « *J'invite les élus écologistes à y réfléchir. On parle de milliers de camions qui ne seraient pas sur les routes. Le chiffre serait d'environ 5 000 camions par an.* »

YVELINES

Des gendarmes 2.0 pour un travail « en instantané »

Depuis le mois de novembre, les brigades de gendarmerie yvelinoises s'équipent peu à peu du logiciel Neogend, qui regroupe dans un smartphone, tous les outils nécessaires à leur travail.

Depuis le mois de novembre, un nouvel outil se déploie dans les brigades de gendarmerie yvelinoises, à l'instar de celles de Septeuil et Guerville. Neogend, c'est son nom, est un logiciel qui permet de regrouper dans un smartphone tous les outils nécessaires au quotidien des militaires et surtout de leur assurer une plus grande autonomie. « *C'est l'outil qu'on attendait* », sourit le maréchal des logis-chef de la communauté de brigade de Guerville, Virginie Poitevin.

« *Avant nous avions un téléphone de service,* détaille-t-elle. *Les réseaux étaient reliés à la brigade, il fallait appeler la brigade, transmettre les informations pour les faire ensuite remonter.* » Une procédure longue et compliquée d'autant qu'il existe le risque « *que l'information soit déformée ou mal comprise* », poursuit la militaire.

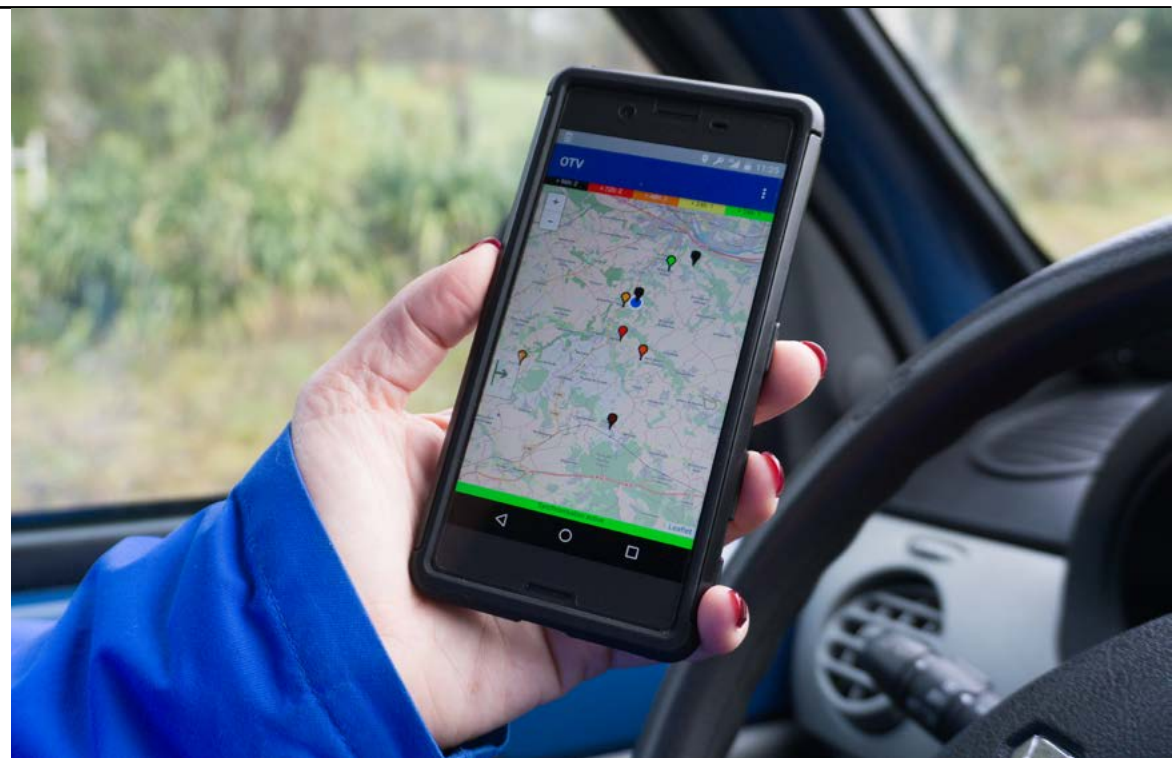
L'arrivée du logiciel, développé par des gendarmes spécialisés, permet ainsi d'avoir « *un terminal dans la poche* », avec des applications spécialisées selon les unités et fonction. Officier de police judiciaire, Virginie Poitevin a pu remplacer son carnet de notes et ses stylos par l'application GendNotes.

Une fois connectée, Virginie Poitevin a notamment accès à une base de données nationales. Grâce à son téléphone, elle peut scanner une pièce d'identité et vérifier que la personne contrôlée n'est pas mise en cause et recherchée dans une autre affaire. « *Pour l'instant il n'y a pas encore d'outil sur la fraude documentaire* », explique le maréchal des logis-chef.

« Les réseaux étaient reliés à la brigade »

L'application permet également d'avoir un rappel des procédures et d'en suivre les différentes étapes. « *Il y a une sorte de check-list,* détaille Virginie Poitevin. *Lors d'un placement en garde à vue, on peut cocher les différentes étapes, notamment la notification des droits.* » L'application permet ensuite d'envoyer un message directement à la hiérarchie et au procureur de la République.

« *C'est vraiment une plus-value,* insiste-t-elle. *Avant on notait tout sur le carnet, on téléphonait à la brigade qui s'occupait de transmettre. Là c'est en instantané, on gagne du temps.* » Un gain de temps qui se retrouve également lors des perquisitions. « *Nous avons une base de données commune avec la police nationale qui répertorie les objets volés,* explique Virginie Poitevin. *Et avec le Cloud, on peut partager des photos.* »



LA GAZETTE EN YVELINES

La cartographie qui trouve son utilité, par exemple, dans le cadre de l'opération tranquillité vacances. « L'application nous géolocalise poursuit Virginie Poitevin. Elle nous indique les logements à proximité. »

Mais Neogend simplifie également la verbalisation lors des contrôles routiers par exemple. « *Jusqu'en 2011, il y avait 3 carnets de timbres amendes différents selon les infractions,* se rappelle Virginie Poitevin. *Mais c'était un système chronophage, il pouvait y avoir des erreurs.* »

Si l'arrivée quelques années plus tard d'un boîtier électronique et du procès-verbal électronique permettront de régler quelques problèmes, l'organisation reste compliquée. « *Il y avait un boîtier par brigade ce n'était pas pratique* », souligne la militaire. Aujourd'hui « *tout est incrémenté pour l'identité, c'est beaucoup plus rapide et cela permet une autonomie pour chaque patrouille* ».

« Une check-list »

En parallèle, le logiciel regroupe des applications que l'on retrouve dans chaque smartphone, comme l'annuaire, l'intranet ou la cartographie. Cette dernière est désormais développée par la gendarmerie, évitant ainsi de payer des droits aux entreprises dédiées.

Cartographie qui trouve son utilité, par exemple, dans le cadre de l'opération tranquillité vacances. « *L'application nous géolocalise* poursuit Virginie Poitevin. *Elle nous indique les logements à proximité.* » Un code couleur permet de déterminer depuis combien de temps la maison n'a pas été vérifiée et permet, une fois la surveillance effectuée, d'actualiser la carte.

Enfin, la messagerie permet désormais « *d'avoir un accès en permanence à l'information, dans notre secteur mais aussi dans le département* », souligne Virginie Poitevin, permettant notamment de coordonner l'envoi de patrouille en intervention et de « *retirer les limites du territoire* ».



MANTES-LA-JOLIE

L'espace culturel le Chaplin cambriolé

Appareils photos, caméras et matériel informatique ont été dérobés dans la nuit du jeudi 25 au vendredi 26 janvier.



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Une visite qui empêche désormais le lieu de fonctionner correctement. Les « ateliers qui accueillent les enfants » sont impactés.

Coup dur pour le personnel de l'espace culturel multimédia du Chaplin, situé dans le secteur des Aviateurs au Val Fourré. Vendredi 26 janvier, l'équipe poste un message sur sa page Facebook, expliquant que dans la nuit du jeudi 25 au vendredi 26 janvier, l'établissement « *a été cambriolé* ». Elle déplore également que « *du matériel informatique, des appareils photographiques et des caméras* » aient été dérobés.

Une visite qui empêche désormais le lieu de fonctionner correctement. Les « *ateliers qui accueillent les enfants* » sont impactés, de même que ceux dédiés aux personnes en recherche d'emploi et aux stagiaires « *pour apprendre et développer leurs projets personnels* ».

« *Le Chaplin mettra beaucoup de temps à s'en remettre* », poursuit l'équipe. Avant de montrer quelques signes d'optimisme : « *Mais espérons qu'une petite lueur fera réfléchir les voleurs. Ils peuvent peut-être, rapporter le matériel et donc participer au développement du quartier.* »

MANTES-LA-JOLIE

En promotion, le Nutella provoque une émeute à l'Intermarché

Jeudi dernier, plusieurs dizaines de personnes se sont ruées sur le stand des pots de pâte à tartiner.

Une promotion qui a conduit à l'émeute. Les scènes impressionnantes de bagarres dans les Intermarchés français ont largement été relayées par la presse régionale et nationale.

Et une vidéo postée sur Youtube fait état d'une scène similaire dans le magasin mantais, situé dans le quartier des Bords de Seine.

Pas de « grosse bagarre »

Entre le 25 et le 27 janvier, le pot de 950 grammes de pâte à tartiner était à 1,71 euros contre 4,70 habituellement, soit une réduction de 70 %. Dès l'ouverture du magasin, jeudi 25 janvier, plusieurs dizaines de personnes se sont précipitées sur le stand aménagé à l'entrée du lieu, abandonnant leurs chariots pour s'emparer de trois pots de Nutella.

« *C'était vraiment impressionnant comme scène,* raconte une mère de famille mantaise, présente ce jour-là et croisée au centre de vie sociale des Garennes. *Après cela n'a pas dégénéré comme on a pu le voir ailleurs. Il n'y a pas eu de grosse bagarre.* »

ANDRESY

Six mois ferme pour l'ancien prof de technologie

Il avait harcelé six collégiennes alors qu'il exerçait au collège Saint-Exupéry.

Jeudi dernier, un homme de 29 ans a été condamné par le tribunal de Versailles a deux ans de prison dont 18 mois avec sursis et une obligation de soins, indique *Le Parisien.*

Il était soupçonné d'avoir harcelé six élèves du collège Saint-Exupéry, où il exerçait en tant que professeur de technologie. Le quotidien francilien précise qu'il lui est aussi interdit de rentrer en contact avec les victimes et d'exercer une profession en relation avec des mineurs.

Les faits s'étalent sur une période allant de 2015 à février 2017. « *Ils communiquaient jusqu'à tard dans la nuit,* détaillait une source proche du dossier lors de son interpellation le 28 février 2017. *Il n'y avait rien de complètement explicite mais les conversations étaient ambiguës.* »

L'alerte avait été donnée au commissariat de Conflans-Sainte-Honorine par la mère de l'une des jeunes victimes. Il avait nié les faits, déclarant jouer un rôle de « *bon samaritain* ». Il a été exclu par le rectorat.

MAGNANVILLE

L'arbre de la laïcité de nouveau arraché

Dans la nuit du 26 au 27 janvier, l'arbre de la laïcité replanté le 9 décembre a été arraché. La mairie va porter plainte.

Mauvaise surprise pour la municipalité magnanvilloise samedi 27 janvier. Le second arbre de la laïcité, replanté le 9 décembre dernier a été découvert « *entièrement arraché, tout comme sa plaque attenante* », fait-elle savoir dans une publication sur sa page Facebook.

La mairie a annoncé son intention de porter plainte, dénonçant « *un acte volontaire* ». Un premier arbre avait déjà été vandalisé dans la nuit du 11 au 12 mars, comme ceux de Rosny-sur-Seine, Limay et Mantes-la-Ville.

« Un acte volontaire »

Par communiqué, l'Association des libres-penseurs des Yvelines, à l'origine de ces plantations a évoqué « *une courageuse opération du commando de la lâcheté* ». Et son président André Sylvestre d'ajouter : « *Cette nouvelle agression intolérable, exécutée par de sinistres individus dissimulés sous le masque de la haine, porte la signature de tous ceux qui veulent saper la République et ses valeurs d'humanisme.* »

ARIS
ENTREPRISE DE PROPRETÉ
NETTOYAGE TOUS LOCAUX
Copropriété, logements locatifs,industrie, tertiaire ...
20 Rue des Piquettes - Bât. C - 78200 BUCHELAY
Tél. : 01 34 77 17 96 / Fax : 01 34 77 42 20
e-mail : aris.services@orange.fr
Notre mission : entretenir, préserver, valoriser votre patrimoine
Quelques services proposés :
Entretien de parties communes - Service des déchets ménagers
Nettoyage de vitrerie - Nettoyage de parking
Débarras d'appartements, caves ... Remise en état de locaux
Nettoyage après sinistre (inondation, incendie)

BOXE Chanteloup fête son champion de boxe Zakaria Attou

Chanteloup-les-Vignes a célébré le récent titre de champion d'Europe de Zakaria Attou, qui est responsable des sports de la commune.



LA GAZETTE EN YVELINES

« Je vais d'abord faire une défense de titre pour affirmer ma position et montrer que c'est moi le numéro un », prévoit le champion.

Comme à chacun des nouveaux titres de Zakaria Attou, Chanteloup-les-Vignes met à l'honneur son champion, responsable du service des sports. Le 23 janvier, entouré de son équipe et d'élus au complexe David Douillet, le boxeur yvelinois a célébré son titre de champion d'Europe des super-welters remporté en fin d'année dernière.

« *On n'a pas pu être là le 22 décembre, mais malgré notre absence Zak a de nouveau gagné,* apprécie Catherine Arenou (LR), maire de la ville, qui accompagne souvent le boxeur lors de ses combats. *C'est un très beau titre qu'il nous ramène.* »

« *C'est un titre important pour moi et mon staff, ça a demandé beaucoup de sacrifices et de travail,* sourit Zakaria Attou, qui ne manque de rappeler son « *attachement profond pour la ville* ». Sa victoire lui a permis de « *rentrer dans le top 10 de toutes les fédérations* », mais il ne compte pas s'arrêter là.

Vers un titre mondial ?

« *Je vais d'abord faire une défense de titre pour affirmer ma position et montrer que c'est moi le numéro un* », prévoit le champion, dont le but est ensuite de « *pouvoir combattre pour un titre mondial* ». La commune a également profité de cet événement pour fêter le titre de Teddy Parisy, jeune chantelouvais de 15 ans devenu champion de boxe amateur d'Île-de-France.

FOOTBALL Les Pisciacaises perdent contre les deuxièmes du championnat

L'équipe première féminine de l'AS Poissy s'est inclinée ce week-end contre Fleury-Mérogis (1-0), le second de Régional 1.

Les féminines de l'AS Poissy viennent d'enchaîner deux grosses confrontations en Régional 1, qui se sont malheureusement soldées par des défaites. Après s'être inclinées 0-2 à domicile contre Val d'Europe (troisième du championnat) le 20 janvier, les Pisciacaises viennent de perdre par la plus petite différence sur la pelouse du second, Fleury-Mérogis (1-0), le samedi 27 janvier.

Après cette défaite, les Pisciacaises restent dans la deuxième partie de tableau, à la septième place sur 12 équipes. Avec trois victoires, trois nuls et sept défaites cette saison, les jaune et bleu comptent 12 points, soit seulement deux de plus que le premier relégable.

Le week-end prochain, place au derby yvelinois de Régional 1 avec un déplacement contre les féminines de Montigny-le-Bretonneux. Ces dernières sont au coude à coude avec Poissy, avec un point de retard et une place de moins au classement.

COURSE A PIED Une marche à Magnanville

Le dimanche 11 février, la section marche de l'Entente sportive magnanvilloise organise une marche pour découvrir les alentours de Magnanville. Trois parcours, « *à travers bois, sur les sentiers* », sont organisés au départ du complexe sportif Firmin Riffaud. Un parcours de 20 km qui partira à 7 h 15, inscription à partir de 6 h 30. Un autre de 10 km qui partira à 8 h 30 et donc les inscriptions ouvrent à 8 h. Et enfin un parcours de 5 km qui partira à 9 h 45, inscriptions à partir de 9 h 30. Les tarifs sont entre 1,5 et 3 euros, gratuits pour les moins de 12 ans. Tous les renseignements sont disponibles sur le site internet de la commune.

VOLLEY-BALL Les Conflanaises toujours seules en tête

Les équipes premières du Conflans-Andrésy-Jouy volley-ball (CAJVB) ne connaissent plus la défaite. Pour le compte de la 11e journée de Nationale 3, les féminines du CAJVB l'ont à nouveau emporté trois sets à zéro (14-25, 23-25, 15-25), en déplacement à Carpiquet ce dimanche 28 janvier. Les Conflanaises, invaincues cette saison, continuent d'occuper la première place de leur poule, avec six points d'avance sur leurs poursuivantes, Caen. Le dimanche 4 février, elles se rendront dans l'Eure-et-Loir pour affronter Chateaudun, actuellement huitième de la poule sur dix équipes.

FOOTBALL Les U19 du FC Mantois chutent contre le leader

Bonne première partie de saison pour les U19 du FC Mantois qui sont actuellement troisième de Régional 1 avec six victoires, cinq défaites et un nul. Mais ce week-end pour le compte de la 12e journée, en déplacement sur la pelouse du leader invaincu du championnat, Fleury-Mérogis, les jeunes footballeurs du Mantois se sont inclinés 1-2. Les sang et or avaient pourtant bien débuté la rencontre et menaient 0-1 pendant la première mi-temps.

Mais au retour des vestiaires, leur adversaire du jour va inverser la tendance pour finalement l'emporter 2-1. Après cette défaite, les U19 du Mantois comptent cinq points de retard sur le second du championnat, Montfermeil, et 17 points de moins que le leader Fleury. Pour la prochaine journée, le dimanche 4 février, les sang et or se déplaceront sur la pelouse d'Argenteuil, l'actuelle lanterne rouge.

FOOTBALL Le match Poissy – Saint-Maur encore reporté

Pas de rencontre en National 2 ce week-end. Le match entre les Lusitanos de Saint-Maur et Poissy a de nouveau été décalé, et le FC Mantois n'avait pas de rencontre programmée.

Mais quand les Pisciacais arriveront-ils à jouer leur rencontre contre les Lusitanos de Saint-Maur ? Déjà décalé à deux reprises, ce match du groupe C de National 2 devait se jouer normalement ce samedi 27 janvier à Saint-Maur-des-Fossés.

Mais une nouvelle fois, en raison des conditions climatiques, la confrontation a encore du être annulée. Il s'agit également du deuxième week-end consécutif ou les jaune et bleu voient leur match être décalé.

Ils devraient retrouver le chemin des terrains avec un déplacement à Sainte-Geneviève, actuellement troisième au classement, le samedi 3 février. Le FC Mantois, de son côté, n'avait pas de match ce week-end et se déplacera sur la pelouse de Romorantin, actuellement troisième du groupe D de National 2, ce samedi 3 février.

HANDBALL Les Conflanaises chutent à Palaiseau

La rencontre du week-end des Conflanaises en Nationale 2 a abouti à une courte défaite (27-24) contre Palaiseau, actuellement 8e de la poule.

Après leur victoire de la semaine dernière contre Saint-Maur, les féminines du Handball club de Conflans-Sainte-Honorine ont chuté ce week-end contre Palaiseau. Dans le cadre de la 11e journée de la poule 2 de Nationale 2, les Conflanaises se sont donc inclinées par trois buts d'écart sur le terrain de Palaiseau (27-24), pourtant derrière au classement, samedi 27 janvier.

Contre des adversaires bien en jambes dès l'entame du match, les Conflanaises se font largement dominer dans les premières minutes, jusqu'à être menées 5-0 à la cinquième minute. Elles vont pârvenir à débloquer le compteur ensuite mais ne vont pas réussir à revenir au score pendant la première période. Au moment de rejoindre les vestiaires, le score est de 17-13 pour les Palaisiennes.

Une place de perdue

Mais dans la deuxième mi-temps, les féminines de Conflans vont afficher un nouveau visage et revenir progressivement au score jusqu'à égaliser 20-20 à la 45e minute. Mais leur adversaire du jour va avoir l'ascendant dans le dernier quart d'heure du match pour finalement l'emporter.

Après cette défaite, les Conflanaises perdent une place au classement pour descendre à la cinquième position. Leur prochaine rencontre se déroulera à domicile le 17 février avec la réception du Havre, l'actuel second du groupe.

VOLLEY-BALL Une victoire de plus pour le CAJVB

Les masculins du Conflans-Andrésy-Jouy volley-ball (CAJVB) ont signé leur 13e victoires consécutive de la saison en s'imposant trois sets à zéro contre Saint-Maur-des-Fossés.



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Cette victoire est la huitième rencontre consécutive gagnée par les Conflanais sans concéder un seul set.

La 13e journée de Nationale 2 a été à l'image des douze précédentes pour les masculins du Conflans-Andrésy-Jouy volley-ball (CAJVB). Ce week-end encore, à la réception de Saint-Maur-des-Fossés, les derniers de la poule, les Conflanais se sont largement imposés trois sets à zéro (25-16, 25-19, 25-13).

Le CAJVB, toujours invaincu cette saison, est donc toujours seul leader de la Nationale 2, avec six points d'avance sur le second, la réserve de Rennes. Il s'agit même de la huitième rencontre consécutive gagnée sans perdre un seul set. Le week-end prochain, les Conflanais se déplaceront sur le parquet de Saint-Nazaire, actuellement septième de la poule.

La Coupe de France approche

A noter dans vos agendas, les quarts et demi-finales de la Coupe de France fédérale se dérouleront au gymnase Pierre Beregovoy le week-end du 10 et 11 février. Conflans sera confronté à Halluin et Amiens jouera contre Bellaing, les vainqueurs et les perdants de chacune de ces confrontations s'affronteront ensuite en demi-finale.

le RENDEZ-VOUS des ACHEROIS

ARRIVAGES JOURNALIERS



Les
Halles
d'Achères

Fruits & légumes frais
Produits laitiers & surgelés

Horaires
lundi au samedi non stop : 8h30 - 20h
dimanche matin : 8h30 - 12h30

rue du 8 Mai 1945 • 78260 Achères

dans votre quartier des Champs Villars

JUZIERS « Gare au gorille ! » : nuit agitée au commissariat

La « comédie presque policière », « Gare au gorille ! », sera jouée au Centre du bourg le 3 février. Des situations cocasses dans un commissariat sont attendues

La comédie *Gare au gorille !*, déjà jouée dans plusieurs communes de vallée de Seine, aura une nouvelle représentation au Centre du bourg de Juziers le samedi 3 février à 21 h. Cette « *comédie presque policière* » de Jacky Goupil, jouée par la Compagnie du mardi, se déroule dans un commissariat.

« *Le brigadier Jean-Robert et le Tapicaine Quinet espèrent que leur nuit de garde s'écoule tranquillement, entre petites siestes et petites bières*, raconte la description de la pièce. *Seulement voila, dans ce commissariat, toutes sortes d'individus cocasses s'imaginent que la police peut résoudre leurs problèmes.* »

Et ce sans compter sur le singe enfermé dans le bureau du chef. Les tarifs sont compris entre 6 et 10 euros. Les réservations peuvent être faites au 01 34 75 28 00 ou directement en mairie de Juziers.

MANTES-LA-JOLIE Les « Histoire(s) du quartier » se racontent

Plusieurs événements sont organisés dans les jours qui viennent au Collectif 12 pour revenir sur l'histoire du Val Fourré.



CREDOP

Au menu de l'événement « Histoire(s) du quartier : propositions sensibles pour un retour aux réalités » : expositions, théâtre et échanges.

Dans le cadre du projet Palimpsestes, autour de la question du patrimoine et de l'histoire urbaine de Mantes-la-Jolie, le Collectif 12 organise l'événement *Histoire(s) du quartier : propositions sensibles pour un retour aux réalités*. Son objectif est d'interroger « *l'intérêt et les manières de faire et de revendiquer l'histoire des quartiers tels que celui du Val Fourré* », indique le Collectif 12. Pour l'occasion, plusieurs événements et expositions sont prévus.

Du 31 janvier au 16 février, l'exposition photographique *L'envers de l'endroit / Ces noms qui font le Val*, propose de découvrir comment les habitants se sont approprié ces différents quartiers à travers les noms des lieux. Le samedi 3 février, de 14 h à 20 h 30, plusieurs événements sont organisés avec le vernissage de l'installation *Casamantes VR*, des échanges avec les bénévoles du CVS de Gassicourt, et une rencontre sur l'Histoire du quartier.

« Revendiquer l'histoire des quartiers »

A 18 h, la pièce de théâtre *Ce que je reproche le plus résolument à l'architecture française c'est son manque de tendresse* permettra à la compagnie Légendes urbaines de donner sa vision des barres d'immeubles. Tous les renseignements sur ces différents événements sont disponibles sur le site du Collectif 12.

VALLEE DE SEINE Participants recherchés pour travailler autour des clichés entre génération

« *Vous êtes retraités ? Vous souhaitez vous lancer dans un projet qui mêle lien social intergénérationnel, pratique artistique et travail du bien-être ?* » Alors vous répondez aux critères de l'appel à participation du Théâtre du Mantois.

Ce dernier propose des ateliers de pratiques artistiques, théâtre, expression corporelle, arts plastiques ; autour de la thématique des clichés entre les générations.

Ce travail sera ponctué d'ateliers communs avec les élèves du Théâtre du Mantois et donnera lieu à une exposition en fin d'année. Les ateliers sont gratuits et se déroulent les mercredis matins à partir du 7 février. Renseignements au 01 30 33 02 26.

VALLEE DE SEINE Le festival des marionnettes

Il y a 15 ans, naissait dans le Mantois le festival *Marionnettes en Seine*. Il est désormais organisé sur l'ensemble du territoire de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise. L'édition 2018 se déroule jusqu'au 10 mars avec de nombreux événements variés autour des marionnettes, pour tous les âges et tous les publics. Plusieurs spectacles, expositions, stages et installations inédites sont prévus, souvent à des prix peu élevés. Le programme complet et toutes les informations sont disponibles sur le site gpseo.fr.

GUERVILLE Concert de rock et solidarité

La deuxième édition de la soirée *Solidarock* a lieu le samedi 3 février, à 19 h 30, à la salle des fêtes de Senneville. L'ensemble des recettes de cette soirée résolument rock sera reversé à l'Association pour la scolarisation de la formation des enfants défavorisés du Bénin (Asfed). « *Une soirée entre amis, en famille (convient aux enfants), pour écouter, chanter, danser avec quatre groupes dont trois de Follainville-Dennemont* », annonce l'équipe d'organisation. Le tarif unique est de 8 euros, gratuit pour les moins de 15 ans. La première édition de l'événement avait permis de récolter 1 820 euros. Pour plus de renseignements, contacter le 07 88 64 13 57.

CARRIERES-SOUS-POISSY Comédie et justice

La justice est l'un des thèmes principaux de *La panne*, pièce de comédie qui sera jouée à l'espace Louis Armand le samedi 3 février à 21 h. Cette pièce de Friedrich Dürrenmatt est interprétée par la Compagnie des Elles et des Ils. Elle retrace l'histoire d'Alfredo Traps, représentant de commerce, qui, suite à une panne, se retrouve à passer la nuit chez un juge et ses amis anciens magistrats. Ces dernier « *vont proposer à Traps un jeu particulier : faire son procès* », indique la compagnie. L'entrée est gratuite, don au chapeau. Les réservations peuvent être faites par courriel à cie.elles.ils@gmail.com.

GARGENVILLE Jazz aux Maisonnettes

Le dimanche 4 février à 16 h, le quartet My Man donnera un concert de jazz aux Maisonnettes, l'ancienne demeure de Nadia et Lili Boulanger. Ce concert *The man I love* a pour thème « *celui de l'amour dans tous ses états avec l'évocation des amours heureux et des amours perdus d'une femme en explorant différents thèmes de standards jazz avec leurs mélodies caressantes ou leurs rythmes entraînants* », indique le communiqué de la Ville. Les tarifs sont compris entre 3 et 8 euros. Les réservations peuvent être faites auprès du service culturel par courriel à culture.a.gargenville@wanadoo.fr ou au 01 30 42 11 70.

ANDRESY Un joyeux bazar contre le cancer

Des concerts et des animations sont à nouveau organisés pour l'événement caritatif « Bazar Baz'arts contre le cancer » le 3 février.



BRUNO BEUCHER

« Les dons collectés reviennent à la lutte contre le cancer et avec une attention tout particulièrement portée sur le bien-être des patients », souligne le communiqué.

Pour la troisième année consécutive, à l'occasion de la journée mondiale de lutte contre le cancer, l'équipe de Bazar Baz'arts organise sa soirée musicale, caritatif et solidaire : *Bazar Baz'arts contre le cancer.* « *Vous êtes conviés à venir vous amuser le samedi 3 février 2018 à l'espace Julien Green d'Andrésy au rythme d'une journée riche en surprises pour les petits et les grands avec des concerts, de la danse, des expositions, un photocall, des ateliers maquillage et même des balades à poney !* », annonce le communiqué de l'événement.

Soirée musicale, caritatif et solidaire

Tout au long de la journée, de 10 h à minuit, de nombreuses activités seront proposées et surtout des concerts pour tous les goûts à partir de 19 h. « *Les dons collectés reviennent à la lutte contre le cancer et avec une attention tout particulièrement portée sur le bien-être des patients* », souligne le communiqué. Le tarif d'entrée est libre et plus de renseignements sont disponibles sur bazarbazarts.com.

AUBERGENVILLE La poésie de l'univers forain

Le spectacle le « Cirque poussière » emmène les spectateurs dans « un univers forain suranné et poétique », les 3 et 4 février au théâtre de la Nacelle.



VINCENT D'EAUBONNE

Le communiqué de la Nacelle annonce « une ambiance de cirque d'autrefois ».

« *Un public en arène, une piste-podium qui tourne comme un manège et des prouesses acrobatiques et aériennes réinventées dans ce format de proximité avec les spectateurs … le Cirque Poussière nous invite dans un univers forain suranné et poétique.* »

C'est la promesse du spectacle *Le cirque poussière*, de la compagnie Le faux populaire le mors aux dents, qui sera joué au théâtre de la Nacelle le samedi 3 février à 21 h et le dimanche 4 février à 17 h.

« Prouesses acrobatiques »

« *Sans animaux et par la grâce d'un chanteur lyrique acrobate et de deux voltigeuses facétieuses, Julien Candy (créateur du spectacle, Ndlr) mène cette petite troupe de saltimbanques dans une ambiance de cirque d'autrefois* », indique le communiqué de la Nacelle. Le spectacle est conseillé à partir de 7 ans. Les tarifs sont compris entre 8 et 15,5 euros. Informations et réservations sur theatredelanacelle.fr.

Retrouvez l'ensemble de nos émissions dans leur intégralité sur notre site www.lfm-radio.com et en vidéo sur notre chaîne Youtube RadioLFMOfficiel.

LA MATINALE Les douces inconscientes de retour du Rallye des Alizées

Pendant quatre jours, Christelle, Virginie et Vanessa sont allées repousser leurs limites en Martinique pour le rallye des Alizées. Elles reviennent sur leur aventure au micro de LFM.



LFM RADIO

Au mois de novembre, les trois femmes se sont donc rendues en Martinique, où elles ont fait face à six heures de compétition par jour.

Cette semaine dans *La Matinale*, *LFM* recevait Christelle, Virginie, et Vanessa. A elles trois, elles forment l'équipe des douces inconscientes. Lors de l'édition 2017 du rallye des Alizées, elles sont allées porter fièrement leurs couleurs, au profit de l'association Vaincre la Mucoviscidose.

Au mois de novembre, les trois femmes se sont donc rendues en Martinique pour quatre jours de sports intensifs et d'épreuves physiques en tous genres. Entre course, sports nautiques ou encore escalade du Mont Pelé, elles ont fait face à six heures de compétition par jour.

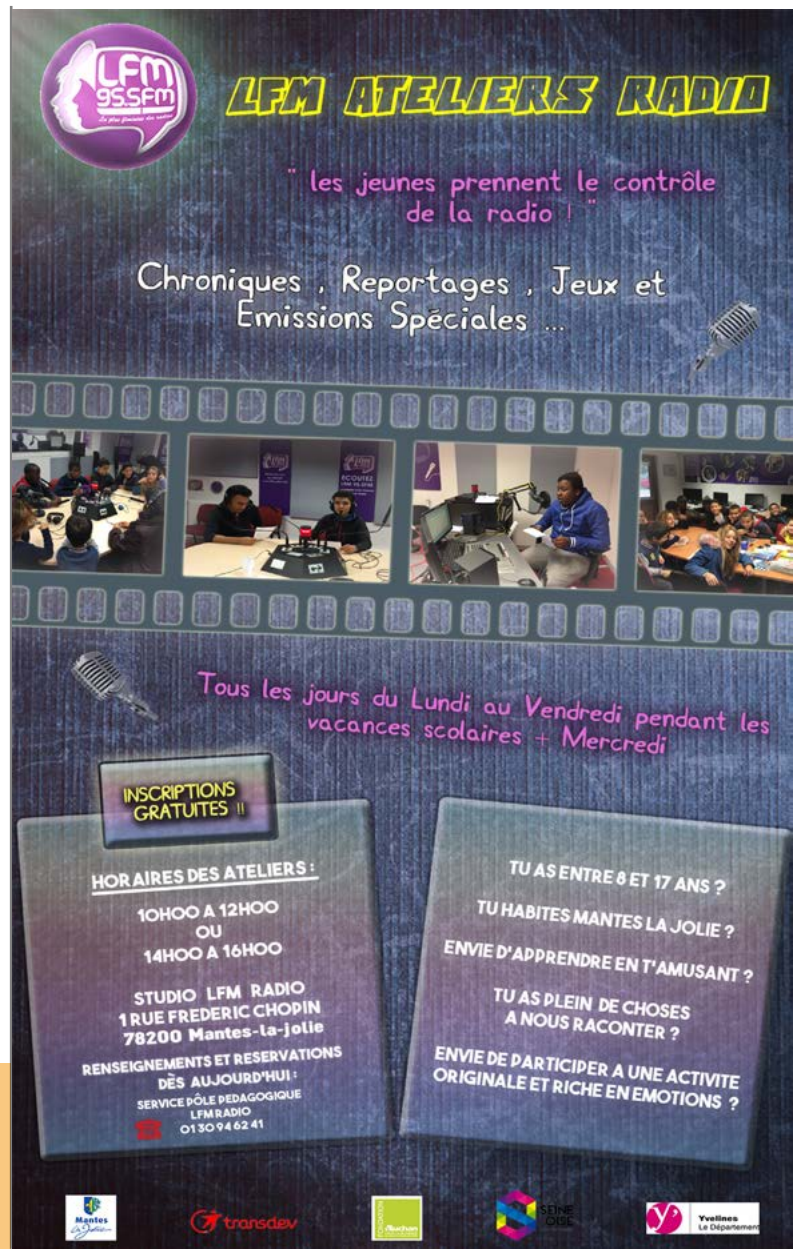
Epreuves physiques en tous genres

« *On s'était entraînées en fonction maintenant, c'est un peu comme tout, tant qu'on n'est pas dans la situation on ne peut pas se rendre compte* », explique Virginie.

Ce qu'elles retiennent toutes les trois de leur rallye c'est avant tout l'aventure humaine. « *Aujourd'hui ça m'a permis de m'ouvrir, je suis allée taper aux portes de gens que je ne connaissais pas et beaucoup sont venus me voir* » ajoute Christelle.

Après avoir récolté 300 euros au profit de l'association Vaincre la Mucoviscidose, elles ne comptent pas s'arrêter là et veulent réitérer l'aventure pour l'année à venir, cette fois-ci pour lutter contre le syndrome de Rett.

La Matinale LFM, tous les jours, du lundi au vendredi fr 7 h à 10 h, présentée par Sofiane El Khilaly, en écoute sur le 95.5 FM et sur-lfmradio.com



Loisirs

SUDOKU : niveau moyen

					6	9		
4		9	5	8		2	7	
7	8	6	9	4		5		
	7					1	9	
				5	7			
	5	8		9				7
8		2			9			1
							4	
5			4		3	8		2

SUDOKU : niveau difficile

6	9	8	2	5				7
				8			2	5
	4		7				8	
			9		8		7	
4				1	3			
		5				9		1
		6		9		7		
			1					
9	8						5	

Les solutions de ces sudokus sont consultables sur la page Facebook de La Gazette en Yvelines. Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

La Gazette en Yvelines - Hebdomadaire gratuit d'informations locales

Site web : lagazette-yvelines.fr - **Facebook :** La Gazette en Yvelines - **Twitter :** @GazetteYvelines



L'actualité locale de Houdan à Conflans-Sainte-Honorine en passant par chez vous !

Édité par La Gazette du Mantois, société par actions simplifiée.
Adresse : 9 rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville

Directeur de publication, éditeur :
Lahbib Eddaouidi
le@lagazette-yvelines.fr

Publicité :
Lahbib Eddaouidi
le@lagazette-yvelines.fr

Conception graphique, distribution :
Sébastien Dailleux
sebastien.dailleux@lagazette-yvelines.fr

Imprimeur :
Newsprint Imprimeurs
1 boulevard d'Italie
77127 Lieusaint

RÉDACTION

Vous avez une information à nous transmettre ? Un événement à annoncer ? Des précisions à nous apporter ? Un commentaire à faire ? Contactez la rédaction !

redaction@lagazette-yvelines.fr
Tél. 09 54 82 31 88
8 rue Porte aux Saints
78200 Mantes-la-Jolie

Rédacteur en chef :
Loris Guémart
loris.guemart@lagazette-yvelines.fr

Actualités, sport, culture :
Damien Guimier
damien.guimier@lagazette-yvelines.fr

Actualités, faits divers :
Lucile Giroussens
lucile.giroussens@lagazette-yvelines.fr

Tirage : 60.000 exemplaires - ISSN : 2431-1960 - Dépôt légal : 09-2017



Pour une Métropole ambitieuse, solidaire et démocratique avec les Départements

Mercredi 31 janvier 2018 à 20h à la Seine Musicale

Île Seguin, 92 100 Boulogne-Billancourt

Inscriptions à l'événement : yvelines.fr/rp/metropole

SEINE & MARNE 77 LE DÉPARTEMENT

Yvelines Le Département

Essonne LE DÉPARTEMENT — TERRE D'AVENIRS —

hauts-de-seine LE DÉPARTEMENT

VAL de MARNE Le département

val d'oise le département